

NOUVELLE FORMULE



n° 19 / été 2016



Du 16 au 23 avril 2016, élèves architectes, élèves ingénieurs mais aussi compagnons se sont retrouvés à Épinal (Enstib-Campus bois) lors des Défis du Bois 3.0, un événement qui vise à faire naître une culture commune de l'architecture et de l'ingénierie bois (*voir page 32*)



AU SERVICE DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

Qui sommes-nous ?

Créée en 2004 par la volonté des professionnels et sous l'égide du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, l'**Interprofession nationale France Bois Forêt (FBF)** regroupe 21 organisations professionnelles représentatives de la filière forêt-bois: propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés, experts forestiers de France, entrepreneurs de travaux forestiers, pépiniéristes, grainiers et reboiseurs, professionnels de la première transformation et une partie de la seconde transformation du bois: scierie, rabotage, parquet massif et emballage en bois (caisses, palettes et emballages légers).

SIX MEMBRES PARTENAIRES :

- ◆ France Bois Régions (FBR) qui regroupe les 22 interprofessions régionales,
- ◆ le Centre national de la propriété forestière (CNPF),
- ◆ l'Association des sociétés et groupements fonciers et forestiers (Asffor),
- ◆ le Comité interprofessionnel du bois-énergie (Cibe),
- ◆ l'Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (FCBA),
- ◆ et, depuis peu, l'association PEFC.



La lettre B

La lettre B, nouvelle formule, vous informe chaque saison des **actions financées par la Contribution Volontaire Obligatoire (CVO)**. Cette revue destinée aux contributeurs de la CVO est devenue, depuis le printemps 2016, le magazine d'information de l'Interprofession nationale reconnue par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le numéro d'été 2016.

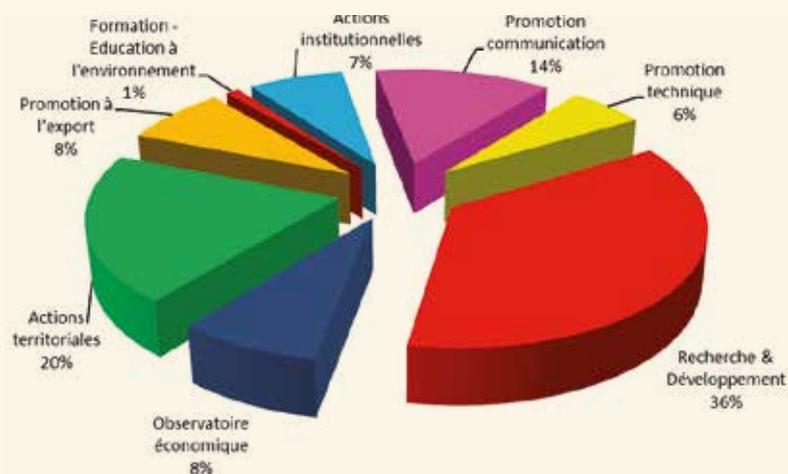
Classement mécanique du châtaignier, programme de recherche Chalfrax, Prix national de la construction bois, actions PEFC auprès de la grande distribution, campagne Résolument Bois... les sujets sont nombreux. Nous vous souhaitons une très bonne lecture.

Que faisons-nous ?

Grâce à la **Contribution Volontaire Obligatoire (CVO)**, France Bois Forêt cofinance, aux côtés des professionnels de la filière, des actions collectives **de communication, de promotion et de valorisation de la forêt française** ainsi que des **multiples usages du matériau bois**.

Elle soutient des programmes de recherche et de développement, d'éducation à l'environnement, de mise à disposition de données statistiques. Elle encourage **l'innovation et l'exportation sur les marchés mondiaux** des produits transformés en France.

RÉPARTITION DU BUDGET PROGRAMMES DE FRANCE BOIS FORÊT EN 2016 sur une base de contribution de 7 M€ (collecte prévisionnelle au 31/03/2016)



Observatoire économique

Chaque trimestre sur le site Internet de l'Observatoire, est diffusé un **baromètre de conjoncture réalisé auprès de 600 entreprises de la filière** et chaque année en juin, France Bois Forêt rassemble et publie un **rapport complet des données statistiques** recueillies auprès de ses membres durant l'année, téléchargeable sur le site de FBF. Ces informations constituent **le reflet d'un secteur économique important et celui d'une filière d'avenir**.

La filière amont-aval (France Bois Forêt, France Bois Industries Entreprises) a également signé un accord historique avec la première **Veille économique mutualisée (VEM)**, en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF), le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique (MEIN), le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM), le ministère du Logement et de l'Habitat durable (MLHD) et avec la participation financière du Codifab (taxe affectée) et de France Bois Forêt (CVO).

On notera aussi la collaboration de la Société Forestière de la Caisse des dépôts (CDC) qui, en tant qu'expert, renforce **les données pour une meilleure connaissance de la filière et des marchés**.

Comment nous joindre ?

FRANCE BOIS FORÊT
CAP 120 • 120, avenue Ledru-Rollin • 75011 Paris

Service gestion CVO • CS 20011 59895 Lille Cedex 9 • 03 28 38 52 43
franceboisforet.fr

5 RAISONS DE PRÉFÉRER LE BOIS

DE L'INTÉRIEUR À L'EXTÉRIEUR
DE L'HABITAT

1. PERFORMANT

Un pouvoir isolant supérieur aux autres matériaux structurels qui permet de bâtir des murs et des toitures thermiquement très performants et moins épais.

2. PRATIQUE

Plus léger que les autres matériaux, le bois ne nécessite pas de fondations importantes dans le cas d'une extension et sollicite moins le bâti existant lors d'une surélévation.

3. ESTHÉTIQUE

Parce qu'il s'harmonise parfaitement avec le béton, la brique, la pierre ou le verre, le bois autorise tous les types de projets, des plus traditionnels aux plus contemporains.

4. ÉCOLOGIQUE

Issu de forêts gérées durablement, le bois est un matériau 100 % naturel et infiniment renouvelable.

5. ÉCONOMIQUE

Correctement entretenu, le bois présente une exceptionnelle aptitude au vieillissement. Investir dans le bois, c'est donc investir pour très longtemps !

Trouver un point de vente :
www.fnbois.com
www.expertrelaisbois.fr

Notre lettre d'information est également adressée par message électronique et téléchargeable sur notre site Internet.



Photo : Rechercheux - Fotolia.com

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

- 6 Le châtaignier, un bois pour construire
- 8 AMI feuillus : cinq lauréats

GESTION FORESTIÈRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 9 Forinvest : quand l'amont investit dans la filière
- 10 Chalfrax : un programme au secours des frênes malades
- 12 Préparer les plantations de demain

DE L'AMONT À L'AVAL

- 14 Thermique d'été : l'inertie en question

EN RÉGION

- 16 PNCB 2015/Les lauréats du Salon des maires
- 18 Les chartes forestières évoluent
- 21 Habitat Zéro Carbone au Futuroscope

PRESCRIRE

- 22 PEFC affirme sa présence dans la grande distribution
- 24 De grands projets bois pour Paris
- 25 Résolution Bois : une campagne proche des artisans
- 26 Le CNDB, centre de ressources

ÉCONOMIE

- 27 Bois sur pied : les prix de vente à la loupe
- 28 Observatoire économique : vers une veille économique mutualisée
- 29 De la valeur ajoutée pour les produits bois

JURIDIQUE

- 30 Propagation du feu : des solutions bois maîtrisées

FAIRE SAVOIR

- 32 Les Défis du Bois 3.0
- 33 L'emballage industriel s'expose
- 34 Biblio-Bois : un outil pour les enseignants
- 36 Promouvoir le parquet français
- 37 Trophée Jean-Paul Lanly

PROJETS

- 38 109 programmes soutenus en 2016

FORMATION

- 40 Un cours grandeur nature

TRIBUNE

- 41 Investir pour la forêt de demain

MISE EN VALEUR DES ACTIONS

- 42 Forum Bois Construction : immersion réussie
- 44 Carrefour du bois : de plus en plus international
- 46 Forum Forêt : mobilisation réussie



Éditeur : France Bois Forêt - 120 avenue Ledru-Rollin - 75011 Paris - franceboisforet.fr - **Service gestion CVO** : 03 28 38 52 43 - **Directeur de la publication** : Cyril Le Picard - Ont contribué à ce numéro : Michèle Fillon, Jean-Emmanuel Hermès, Arnaud Hétoit, Jean Loeper et Éric Toppan - **Réalisation** : Éditions des Halles - **Rédaction** : Frédérique Imbs - **Maquette** : Daphné Saint-Espirit - **Secrétariat de rédaction** : Didier Chatelain - **Administration** : 2 rue du Roule - 75001 Paris - **Tél.** : 01 42 21 89 78 - **Fax** : 01 42 21 88 44 - d.chatelain@la-lettre-b.com - **Photogravure et impression** : Aubin Imprimeur - Chemin des Deux-Croix - CS70005 - 86240 Ligugé - Aubin Imprimeur participe à la préservation de l'environnement et a reçu le label Imprim'Vert. - *La lettre B* est imprimée sur papier PEFC - **Tirage** : 13 000 exemplaires - N° ISSN : 2267-4632 - **Routage** : Routage 86 - 6 rue du Chant-des-Oiseaux - 86000 Poitiers - **Dépôt légal** : 2^e trimestre 2016 - **Crédit photo couverture** : Flora Bignon

PROGRAMME

Réf. FBF : 11RD079-061

Budget FBF : 40 k€

Le châtaignier, un bois pour construire

Méconnu, le bois de châtaignier est pourtant parfaitement adapté à un usage en construction. Salle de spectacle *A Capella* à Besné (44).



Qualifier le châtaignier pour son utilisation en construction a été l'objectif de la campagne menée en 2013 et 2014 par FCBA, avec le soutien financier de BoisLim, Draaf Limousin, Région Limousin et France Bois Forêt. Résultat : le châtaignier fait désormais partie des essences reconnues par les normes constructives.

Troisième essence feuillue la plus importante en termes de superficie après le chêne et le hêtre, le châtaignier occupe en France 740 000 hectares pour un volume sur pied de 118 millions de mètres cubes. Notre pays détient ainsi la plus grande réserve européenne, suivie de l'Italie (498 000 ha) et de l'Espagne (100 000 ha). Malgré ses nombreux atouts, le bois de châtaignier est peu utilisé en structure en France. Ses caractéristiques sont méconnues, et les professionnels

manquaient, jusqu'ici, d'une visibilité suffisante au sein des Eurocodes de conception, de dimensionnement et de justification des structures de bâtiment et de génie civil. C'est pour remédier à cette situation et mieux valoriser cette essence à fort potentiel que FCBA a effectué un travail de deux ans, en étroite collaboration avec la forêt privée (CNPF-IDF). Cette action a été intégrée au programme national sur la valorisation du bois de châtaignier français, financé par France Bois Forêt, l'État et les collectivités locales, et mis en place par un collectif de professionnels associé aux interprofessions, à l'APECF (Association pour l'emploi des chênes et des feuillus) ainsi qu'à la FNB (Fédération nationale du bois).

Classement optimisé

L'étude a consisté à récolter un échantillonnage d'arbres représentatifs de la ressource nationale, puis à transformer et à qualifier les

« *Envisager de nouvelles solutions de valorisation du châtaignier dans le domaine constructif.* »

sciages obtenus en fonction des normes en vigueur. L'ensemble des pièces après qualification visuelle (mesures des nœuds, largeur de cernes, humidité, pente de fil, fentes...) a subi un test de flexion 4 points jusqu'à la rupture, selon la norme EN 408. Ces essais, menés au laboratoire mécanique du site FCBA de Bordeaux, ont permis d'introduire le châtaignier au sein de la norme française de classement structurel par méthode de tri visuel NF B 52001. L'essence rejoint ainsi la liste des trois autres feuillus tempérés déjà présents dans la norme

(chêne, hêtre et peuplier). Le classement pour la résistance montre un potentiel de ce bois pour atteindre une classe majoritairement en C24, ce qui est proche des classes déclarées par les Italiens et les Espagnols. Cependant, les machines devraient permettre des classes plus optimisées, notamment avec la classe mécanique C30.

Produits collés

Toujours dans le cadre du programme national châtaignier, des travaux ont été effectués pour qualifier le collage structurel de cette essence. Il était d'abord nécessaire de déterminer quelle était la meilleure formulation de colle pour ce bois « acide ». Des essais en laboratoire, menés par FCBA selon les normes en vigueur, ont validé la colle MUF (mélaminée urée-formol) bicomposante de type I. Cette colle acide a été mise sur le marché récemment et est principalement destinée au collage

difficile et au collage des bois feuillus. Les résultats de l'étude, obtenus à partir de sciages conventionnels et de sections usuelles pour cette essence, confirment le potentiel du châtaignier pour un usage en lamellé-collé, même si de nombreux paramètres restent à optimiser. L'ensemble des informations collectées va permettre de faire évoluer le processus de transformation industrielle et d'envisager de nouvelles solutions de valorisation dans le domaine constructif (produits reconstitués par collage de type BLC, CLT...).

Pour en savoir plus :

- fcba.fr
- cnpf.fr
- fnbois.com



Photo : Arfobois

▲ Charpente en châtaignier de la maison de la Nature, à Montoulieu (34).



Doc. : FNB

▲ Ce « technoguide » se veut un outil destiné à fournir aux professionnels qui vont prescrire, mettre en œuvre ou commercialiser des produits en châtaignier, les éléments qui appuieront et valoriseront leurs projets.

PROGRAMME

Réf. FBF : 15RD524

et 16RD638 à 642

Budget cumulé FBF : 96 k€

Lancé en septembre 2015, l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) financé par la DHUP*, France Bois Forêt et le Codifab, vise à utiliser davantage de bois feuillus dans la construction. Cinq lauréats ont été retenus.

La France possède le premier patrimoine forestier de l'Union Européenne en matière de bois feuillus. Cependant, depuis 25 ans, alors que le volume sur pied ne cesse de croître, la récolte de bois d'œuvre feuillus diminue, et cette ressource est de moins en moins utilisée dans la construction. C'est pourquoi les ministères de l'Environnement et du Logement, France Bois Forêt et le Codifab ont lancé en septembre 2015 un appel à manifestation d'intérêt. Objectif : accompagner des projets industriels qui visent à faire émerger des produits et/ou des solutions innovantes valorisant la ressource locale en bois feuillus dans la construction.

Intérêt manifeste

Un total de 25 dossiers ont été déposés avant le vendredi 15 janvier 2016, date de clôture de l'AMI. Les candidatures ont été portées par des organismes divers et variés : entreprises de première et de deuxième transformation, industriels, constructeurs bois, collectivités territoriales, interprofessions régionales, centres

* Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP)

AMI feuillus : cinq lauréats



De gauche à droite : Cyril Le Picard (président FBF), Luc Charmasson (président FBIE), Adrien Deparis (Atelier Baulain), Emmanuelle Cosse (ministre du Logement et de l'Habitat durable), Jean-Philippe Bazot (Bois Croisés de Bourgogne), François-Xavier Cordier (Leko France), Christophe Thuault (Tanguy).

scientifiques et techniques... Ces organismes ont candidaté à cet AMI pour financer des essais techniques,

« Le succès de cette première édition de l'AMI feuillus montre que les entreprises de la filière bois innovent. »

de la R&D, des études de marché et de faisabilité, la recherche et la mise en relation de professionnels ou encore l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies marketing et de communication.

Les lauréats

Chaque dossier a été expertisé par un comité de sélection. Cinq projets ont été retenus :

- un projet de développement d'un produit CLT mixte feuillus/résineux porté par l'interprofession régionale Abibois pour le compte de l'entreprise Tanguy ;
- la société Limousin Bois Abouté Feuillus (LBAF), qui développe un projet de valorisation du chêne rouge et du châtaignier en carre-

lets pour la menuiserie extérieure et l'agencement ;

- un projet de développement d'un procédé de fabrication et de mise en œuvre de panneaux CLT en chêne porté par Bois Croisés de Bourgogne, association ayant pour objet l'étude et la recherche de différents procédés de travail du bois, en vue d'implanter en Bourgogne une unité de fabrication de panneaux de bois lamellés ;

- un projet de prototype de parois en planches de hêtre des Vosges assemblées, porté par l'entreprise Leko Homes ;

- un projet de fenêtres innovantes en chêne pour la rénovation du bâtiment ancien, porté par la SARL Baulain.

Le succès de cette première édition de l'AMI feuillus montre que les entreprises de la filière bois innovent. Une deuxième édition de l'AMI feuillus est d'ores et déjà à l'étude, en lien notamment avec les travaux du Comité stratégique de la filière bois (CSF Bois). ♦

Pour en savoir plus :

- codifab.fr
- franceboisforet.fr
- logement.gouv.fr

Forinvest : quand l'amont investit dans la filière

PROGRAMME

Réf. FBF : 12RD186

et 16RD561

Budget cumulé FBF : 276 k€



Depuis 2010, Forinvest Business Angels a investi cinq millions d'euros auprès d'une vingtaine d'entreprises.

Photo : LBAF

Soutien des entreprises innovant dans le secteur du bois, l'association Forinvest est devenue un des premiers réseaux de Business Angels en France. Avec l'aide de France Bois Forêt.

Née en 2010, à l'initiative de la Fédération des forestiers privés de France, Forinvest Business Angels (FBA) a pour objectif de permettre aux forestiers d'investir directement au capital d'entreprises françaises prometteuses dans la filière bois. Il s'agit de mettre en relation ses membres investisseurs avec des porteurs de projets innovants et à fort potentiel de développement. En cinq ans, 300 forestiers investisseurs ont apporté 5 millions d'euros à une vingtaine d'entreprises du secteur du bois en France qui ont permis une levée de fonds globale de 26 millions d'euros grâce à un effet de levier important. « Il faut savoir qu'un euro investi génère jusqu'à 10 euros de financement », précise Éric Toppan, secrétaire général de Forinvest.

Défendre la fiscalité

Ces investissements ont été soutenus par une fiscalité incitative : 50% de réduction de l'ISF et 18% de réduction de l'IRPP. Mais, depuis le 1^{er} janvier 2016, la loi de finances rectificative a limité cette réduction fiscale, dans le cadre d'un nouveau règlement européen, aux PME de moins de sept ans. « Cette situation est d'autant plus préjudiciable que les entreprises de la filière sont souvent des entreprises familiales de plusieurs générations qui, du coup, ne sont plus éligibles », précise Éric Toppan. C'est pourquoi FBA prépare une action avec les ministères de l'Agriculture, de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique pour obtenir une dérogation, l'objectif étant de permettre de financer

les entreprises de la filière bois sans distinction d'âge. Pour cela, l'association a sollicité le soutien financier de France Bois Forêt,

« Objectif 2016-2017 : permettre de financer les entreprises de la filière bois sans distinction d'âge. »

qui permettra de mener cette action avec des appuis techniques et juridiques solides. Le dossier devrait être présenté à la Commission européenne à la fin de l'année pour une décision au début de 2017. ◆

Pour en savoir plus :
• forinvest-ba.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 15RD383

Budget FBF : 110 k€

sur 3 ans

Porté par le CNPF et bénéficiant d'un financement de France Bois Forêt, le Programme Chalfrax, lancé en 2015, est destiné à trouver des solutions face à l'épidémie de chalarose qui touche les frênaies françaises. Point d'étape.

Chalfrax : un programme au secours des frênes malades



Photos : CNPF

▲ Chalfrax s'appuie sur un partenariat associant organismes de recherche (Inra), ministère de l'Agriculture (DSF), établissements publics (CNPF, ONF), mais aussi gestionnaires et représentants de la forêt privée (UCFF, Fransylva).

Depuis la découverte en 2008 du premier foyer de chalarose en Haute-Saône, les dépérissements de frênes provoqués par le champignon *Chalara fraxinea* suscitent l'inquiétude au sein de la filière forêt-bois. Compte tenu de l'importance de la zone atteinte et de la rapidité de propagation de la maladie, il est aujourd'hui peu probable d'éviter

« Élaborer une stratégie de gestion des peuplements menacés et initier une population de frênes résistants à la maladie. »

la contamination de l'ensemble du territoire national. D'où la proposition du CNPF (Centre national de la propriété forestière) de coordonner un projet national de recherche et de développement sur le sujet.

Recherche/Développement/Innovation

Prévu sur cinq ans, Chalfrax s'organise autour de cinq axes thématiques développant onze actions (voir tableau p. 11). « Le programme comprend d'abord des actions de recherche qui, selon les résultats, façonneront la stratégie de gestion à mettre en place », explique Benjamin Cano, du CRPF Nord-Pas-de-Calais-Picardie, coordonnateur du projet. Chalfrax a pour vocation principale d'élaborer une stratégie de gestion des peuplements menacés en tenant compte des conditions de développement de la maladie, de la vulnérabilité des peuplements, mais aussi de son impact sur la filière économique de valorisation des bois. La stratégie prévoit de restituer ses prescriptions de gestion sous forme

d'outils de diagnostic et d'aide à la décision, accessibles aux propriétaires et aux gestionnaires de peuplements infectés. Enfin, il s'agit également d'initier une population de frênes résistants à la maladie. Sur toutes ces thématiques, le programme s'appuie sur l'expérience acquise dans les pays voisins de la Communauté européenne, touchés avant la France.

Où en est-on ?

La mise en œuvre des différentes actions a été établie selon un calendrier planifié jusqu'à la fin de 2019. « Les différents financements ont tous été obtenus dans les délais, et le calendrier est respecté », précise Benjamin Cano. Ainsi, concernant l'axe 1, les tests effectués par l'Inra (Institut national de la recherche agronomique) du Val de Loire pour évaluer les dégâts de la chalarose ont permis de confirmer l'exis-

tence d'une résistance génétique de frêne commun, celle-ci étant cependant très hétérogène d'une famille à l'autre et au sein d'une même famille. Autre exemple, relevant de l'axe 4 : l'état des lieux de la ressource française, réalisé par l'IFN (Inventaire forestier national), a permis d'aboutir à la mise en place d'un outil statistique et cartographique, restituant les données par bassin de production et selon une typologie des enjeux économiques. Sur ces actions, comme sur l'ensemble du programme, il est prévu d'assurer une communication régulière afin de partager l'avancée des connaissances. Les résultats finaux seront diffusés en 2020, à travers notamment la réalisation d'un guide d'aide à la gestion des frênaies et l'organisation d'un colloque national. ◆



▲ Un axe du programme est basé sur l'évaluation des dégâts de la chalarose.

Pour en savoir plus :
• cnpf.fr

UN PROGRAMME EN CINQ AXES

Axes de travail	Objectifs
Axe 1 - Résistance et tolérance génétique	Initier la constitution d'une population de frênes résistants à la maladie et mieux connaître l'héritabilité de la tolérance à la chalarose.
Axe 2 - Contexte sylvicole et expression des dégâts	Dans des situations de frênaie pure à fortes pressions d'innoculum, et selon les contextes géographiques, étudier l'impact de différents scénarios sylvicoles sur le développement de la maladie et la prévalence des dommages.
Axe 3 - Stratégie de gestion et d'organisation	Construire des outils de diagnostic et d'aide à la décision permettant de proposer aux propriétaires et gestionnaires des itinéraires de gestion pour les peuplements infectés.
Axe 4 - Qualité du bois et valorisation économique	Évaluer la perte économique et l'impact sur les marchés engendrés par l'infection des peuplements de frênes à court, moyen et long termes.
Axe 5 - Communication	Assurer une veille nationale et européenne de récolte d'informations sur la chalarose, provenant de projets et/ou programmes parallèles. Restituer et promouvoir auprès des acteurs responsables de la mise en œuvre des politiques forestières locales, nationales et européennes, les résultats et conclusions du projet.

PROGRAMME

Réf. FBF : 14RD357

et 16RD496

Budget cumulé FBF : 167 k€

Préparer les plantations de demain

Face aux changements climatiques annoncés, le système de la plantation forestière est un outil majeur d'adaptation des forêts. C'est pour le rendre plus efficace qu'a été mis en place un projet de recherche sur trois ans. Porté par l'équipe MGVF (Mission Gestion de la Végétation en Forêt) de l'Inra de Nancy, ce programme est soutenu par France Bois Forêt.

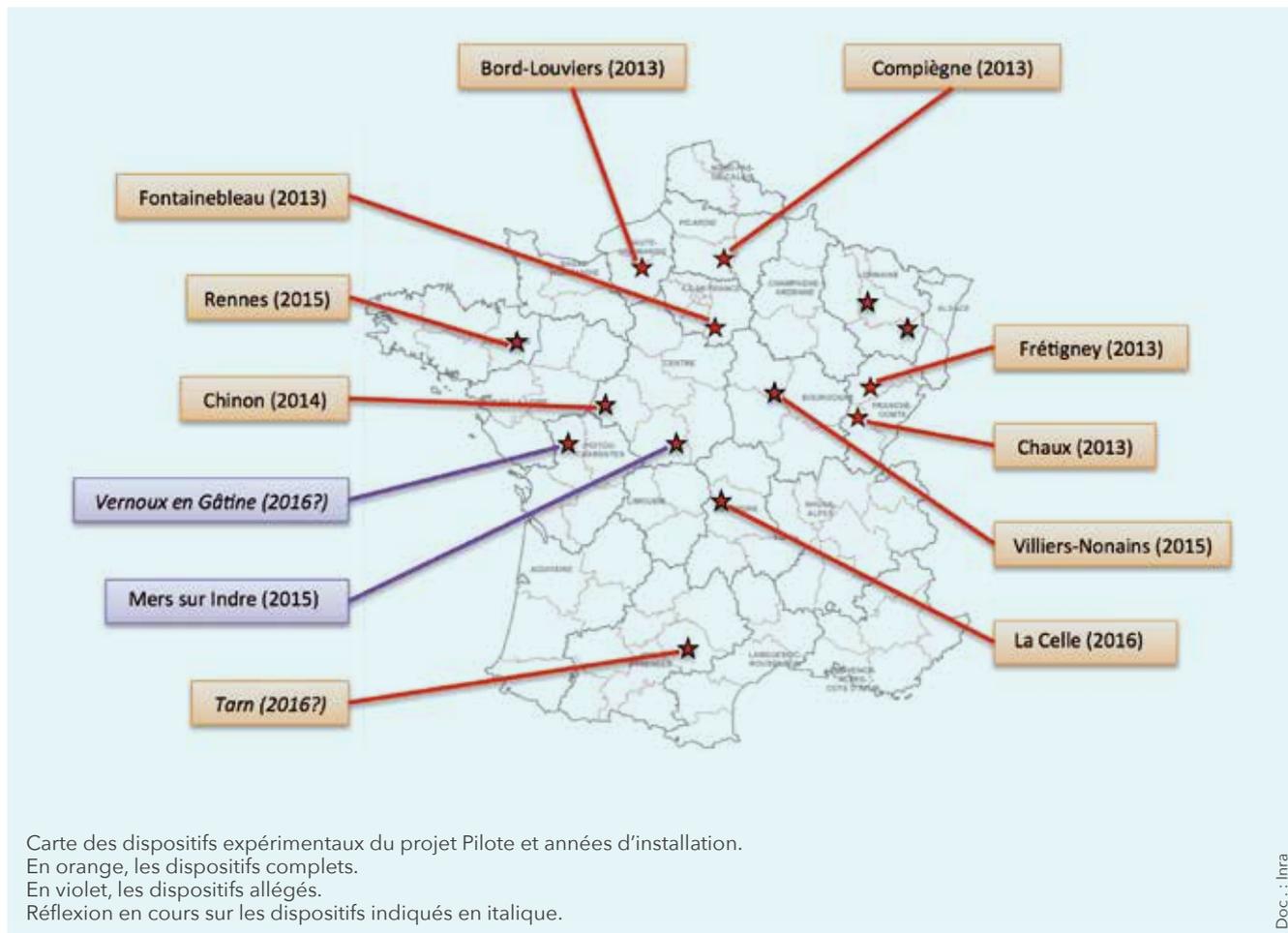
Lors de la réalisation des plantations, une attention particulière doit être portée aux travaux préparatoires ; ceux-ci permettent de réduire certaines contraintes liées aux caractéristiques du sol, au développement de la végétation spontanée, et d'améliorer ainsi significativement la réussite des plantations. En effet, il a été montré que ces contraintes sont à l'origine d'une part importante des échecs de plantation. Pour les éviter, les gestionnaires forestiers sont en demande de méthodes innovantes qui soient efficaces sur le plan technique (pour assurer un taux élevé de réussite), rentables économiquement (moins chères que les méthodes actuellement disponibles) et respectueuses de l'environnement (impacts environnementaux réduits). Développer ces méthodes est l'objectif du programme lancé en 2013 et en partie financé par France Bois Forêt.

Des chantiers pilotes

Le projet est basé sur la collaboration étroite de plusieurs équipes de R&D (Inra, ONF, FCBA, CNPF), de gestion (ONF, Société Forestière, Alliance Forêts Bois) et des concepteurs d'outils, le programme étant focalisé sur des méthodes mécaniques. Il s'agit d'assurer les développements techniques nécessaires, d'effectuer une évaluation technico-



▲ Travail du sol réalisé avec un scarificateur réversible monté sur minipelle.



économique de ces outils, et d'assurer la diffusion des méthodes développées au sein du monde professionnel. Pour cela, plusieurs

« Huit chantiers ont été mis en place, deux sont en cours d'installation, et quatre autres sont envisagés. »

sites de plantations pilotes ont été retenus un peu partout en France. Les chantiers sont installés dans des contextes stationnels reconnus comme posant des difficultés

d'installation de plantation (excès ou déficit en eau, sol fortement compacté, végétation spontanée bloquante ou difficile à contrôler...). Instrumentés, ils permettent de collecter des données techniques et économiques.

Un projet de long terme

À ce jour, huit chantiers ont été mis en place, deux sont en cours d'installation, et quatre autres sont envisagés (cf. illustration). « Les premières mesures ont été relevées, mais il faudra trois à quatre ans pour disposer de résultats stabilisés », explique Catherine Collet, responsable

du projet à l'Inra. L'avancement des travaux fait cependant l'objet d'une communication régulière à travers, notamment, la publication d'articles dans des revues techniques, l'organisation de journées d'échanges ou de formation, la rédaction de fiches techniques. De nouveaux projets ont été montés en réponse à des appels, afin de pouvoir poursuivre le programme à plus long terme et ainsi valoriser pleinement les dispositifs installés et les collaborations engagées. ♦

Pour en savoir plus :
• nancy.inra.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 14RD431

et 16RD555

Budget cumulé FBF : 124 k€

Mieux prendre en compte les spécificités de l'ossature bois en matière de confort d'été, c'est l'objectif de l'étude « Thermique d'été Bois ». Confiée à FCBA, elle est cofinancée par France Bois Forêt, le Codifab et le ministère de l'Écologie.

Si la construction à ossature bois est reconnue pour ses performances thermiques d'hiver, son inertie thermique, jugée trop légère, est pointée du doigt lorsqu'il s'agit de confort d'été. Un écueil que l'on peut éviter en ajoutant de la masse du côté intérieur (plancher lourd, plaques de plâtre supplémentaires...), mais la solution pénalise le bois du fait de son coût et des contraintes engendrées. « On pourrait tout à fait se passer de l'adjonction de masse supplémentaire, à condition de revoir les méthodes de calcul issues de la réglementation thermique actuelle qui ne prennent pas, ou mal, en compte les qualités intrinsèques des systèmes constructifs bois », explique Sylvain Boulet, ingénieur de recherche en thermique, énergétique et confort à l'institut FCBA.

Siège du groupe Noble Âge à Vertou (44).
Agence Christophe Bailleux Architecte.



Changer de classe

C'est pour favoriser cette meilleure intégration des particularités du bois que le Projet Thermique d'été Bois a été lancé en 2014. Cofinancée par France Bois Forêt, le Codifab et le ministère de l'Écologie, menée par FCBA, en collaboration avec le CSTB, Nobatek et le Cerema (ex-Cete Sud-Ouest), l'étude a pour ambition de proposer une méthode plus appropriée pour le calcul d'inertie dans les règlements thermiques. « Il s'agit de mettre en avant les paramètres spécifiques à l'ossature bois comme la présence d'une lame d'air ou la capacité de stockage et de restitution de l'humidité », précise Sylvain Boulet. La méthode de calcul actuelle fait par ailleurs l'hypothèse de l'homogénéité des différentes couches d'éléments qui composent une paroi.

Or cette dernière hypothèse n'est pas adaptée au système constructif à ossature bois intrinsèquement hétérogène. Les montants de l'ossature ne sont pas pris en compte, alors qu'ils ont un impact non négligeable : ainsi, dans certains cas, le passage d'un entraxe de 600 mm à un entraxe de 400 mm entre montants peut permettre de gagner une classe d'inertie !

Modélisations et tests en réel

La première phase du Projet Thermique d'été Bois s'est achevée mi-2015. Elle visait à faire un état des lieux du comportement des bâtiments à ossature bois en confort d'été vu par la réglementation thermique actuelle. En se basant sur un recensement de différentes parois et bâtiments ossature bois, associé à une collecte des données,

un grand nombre de configurations de bâtiments a été modélisé à l'aide d'un logiciel de calcul intégrant la réglementation thermique 2012 pour des maisons individuelles ainsi que pour des bâtiments collectifs. Ces travaux ont permis de confirmer la nécessaire adaptation des méthodes de calcul réglementaire.

La deuxième étape du projet, qui devrait aboutir à l'automne 2016, vise à déterminer les paramètres et les phénomènes physiques propres à l'ossature bois peu ou pas pris en compte dans le calcul RT et à caractériser leur impact sur le confort d'été. Cette tâche s'appuie non seulement sur des modélisations, mais aussi sur des essais

« Favoriser une meilleure intégration à la construction des particularités du bois en confort d'été. »

à l'échelle de la paroi, réalisés dans les cellules climatiques de FCBA à Bordeaux. « Au vu de l'ensemble de ces analyses, il s'agira de faire des préconisations pour une éventuelle révision de la réglementation », ajoute Sylvain Boulet. Les résultats de l'étude pourraient en effet servir de référence si l'évolution réglementaire prévue dans le cadre de l'application de la loi pour la transition énergétique incluait une évolution des exigences en matière de confort d'été. L'optimisation des solutions bois serait alors à réévaluer dans ce nouveau cadre. ♦

Pour en savoir plus :
• fcb.fr



Photo : Plan Rapproché/FBR/FBF

▲ Accueil périscolaire Cœur de Tendon (88). Haha Atelier d'Architecture.



Photo : Plan Rapproché/FBR/FBF

▲ Panneaux à ossature bois dans leur atelier de préfabrication.

PROGRAMME

Réf. FBF : 16IR545
et 16PC545
Budget FBF : 90 k€
(France Bois Régions)
et 5 k€ (CNDB)

Pour sa quatrième édition, le Prix national de la construction bois (PNCB), soutenu par France Bois Forêt, a distingué vingt projets lauréats. Cinq d'entre eux ont été récompensés lors du Salon des maires et des collectivités locales qui s'est tenu à Paris du 31 mai au 2 juin.

Créé en 2012 dans le but de regrouper et d'harmoniser les différents concours régionaux existants, le PNCB est porté par le réseau des interprofessions régionales France Bois Régions et soutenu

« Témoigner du dynamisme de la construction bois en France et valoriser l'utilisation des bois français. »

financièrement par France Bois Forêt et par le Codifab (Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois). En 2015, le processus de sélection et de remontée des projets a été retravaillé pour donner plus de place aux régions, gagner en efficacité et analyser les réalisations en compétition.

PNCB 2015/ Les lauréats du Salon des maires



▲ Remise du premier prix ex æquo, catégorie Bâtiments publics éducation et culture, pour le groupe scolaire Hadol (88). De gauche à droite : Véronique Klimine**, architecte (présidente PNCB 2015), Franck Mathis (Mathis Groupe), Roger Colin (Commune de Hadol), Jean-Emmanuel Hermès (France Bois Forêt) ; Nathalie Larché et Nicolas Metzger (architectes associés).

Photo : FNCOFOR

Ce sont aujourd'hui toutes les associations, fédérations et institutions de la filière forêt-bois qui s'impliquent et se coordonnent pour organiser ce prix national.

Bois français

Au-delà de l'aspect concours d'architecture, il s'agit de suivre et de témoigner du dynamisme de la construction bois en France. Le prix a également pour objectif de valoriser l'utilisation des bois français. En structure, en vêture, en aménagement intérieur, l'offre en bois français répond tout à fait aux attentes des professionnels.

Maîtrise d'ouvrage publique

La quatrième édition du Prix national a fait le plein de prétendants. Plus de 800 dossiers ont été déposés, puis passés au crible pour que les membres du jury puissent se déterminer. Vingt réalisations ont été dis-

tinguées dans différentes catégories. Les cinq d'entre elles qui ont pour maître d'ouvrage une collectivité locale ont reçu leur prix lors du dernier Salon des maires*, au cours d'une cérémonie organisée par le CNDB.

PNCB 2016

Pour l'édition 2016, le jury s'est réuni le 10 mai dernier. Composé de professionnels de la filière, il a sélectionné cette année 25 lauréats, dont 18 prix et sept mentions. Les quinze projets lauréats seront dévoilés fin septembre au CAP 120 à Paris. ♦

Pour en savoir plus :

• prixnational-boisconstruction.org

* Le Salon des maires ayant été reporté suite aux attentats de novembre dernier, les prix publics n'avaient pas pu être remis fin 2015.

** Véronique Klimine a rejoint l'Académie d'architecture en qualité de membre titulaire, le 30 juin 2016, à l'occasion d'une cérémonie en hommage à Françoise-Hélène Jourda.



Photo : C. Weiner

Catégorie bâtiments publics, éducation et culture / 1^{er} prix ex æquo
Lycée Nelson-Mandela, Nantes (44)

Maître d'ouvrage : Région Pays de la Loire (44) - **Maître d'œuvre :** François Leclercq Architectes Urbanistes (75) - **Entreprises :** Arbonis (49), ECSB (49)



Photo : C. Creutz

Catégorie bâtiments publics, éducation et culture / 1^{er} prix ex æquo
Construction d'un groupe scolaire, Hadol (88)

Maître d'ouvrage : Commune de Hadol (88) - **Maître d'œuvre :** SARL d'architecture N. Larché et N. Metzger, architectes DPLG (67) - **Entreprises :** Mathis (67), Million (88), Cagnin (88)



Photo : L. Boegly

Catégorie équipements publics et bâtiments tertiaires / 1^{er} prix
Construction d'une maison de santé, Vézelay (89)

Maître d'ouvrage : communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan (89) - **Maître d'œuvre :** Bernard Quirot Architecte et Associés - Vichard, Lenoble, Patrono (70) - **Entreprises :** Les Charpentiers du Morvan (89), La Menuiserie Vitu (21)



Photo : Atelier Anne Jugi Architecte/Atelier Depresle

Catégorie bâtiments et aménagements divers / 1^{er} prix ex æquo
Aménagement d'un espace Foire et Marchés, La Souterraine (23)

Maître d'ouvrage : Commune de La Souterraine (23) - **Maîtres d'œuvre :** Atelier Anne Jugi Architecte, architecte mandataire (23) ; Atelier Depresle, architecte associé (75) - **Entreprises :** Moreau et Fils (23), Richard (23)



Photo : D. Boureau

Catégorie bâtiments et aménagements divers / 1^{er} prix ex æquo
La Jetée, pont-passerelle du Mont-Saint-Michel, Le Mont-Saint-Michel (50)

Maître d'ouvrage : Syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel (50) - **Maître d'œuvre :** Dietmar Feichtinger Architectes (93) - **Entreprises :** Les Ateliers Aubert Labansat (50), SA Lamichene (61)

PROGRAMME

Réf. FBF : 14RD393

Budget FBF : 46 k€

Les chartes forestières évoluent



▲ Le soutien de France Bois Forêt va permettre l'organisation des Rencontres nationales des territoires forestiers, un événement qui se déroulera à la fin de 2016 ou au début de 2017.

140, c'est le nombre de chartes forestières de territoire (CFT) enregistrées début 2016. Un bilan positif pour ces dispositifs accompagnés par la FNCOFOR, et ses unions régionales, et soutenus par France Bois Forêt.

Les chartes forestières de territoire (CFT) sont des démarches d'aménagement du territoire qui permettent, dans une optique de développement, de valoriser la ressource locale et multifonctionnelle que constitue la forêt. Qu'il s'agisse d'enjeux économiques, sociaux ou environnementaux, la charte forestière concrétise des objectifs stratégiques et des actions opérationnelles, dans le cadre d'un dialogue avec les partenaires du territoire. Issus de la Loi d'orientation forestière de 2001, ce dispositif connaît depuis lors un vif succès et couvre aujourd'hui une superficie forestière de près de 5 millions d'hectares. Leur essor correspond à l'entrée de la forêt dans les politiques des territoires, puisqu'elles sont portées par des communautés de communes (32% des projets), des pays ou pôles d'équilibre territo-

riaux et ruraux (32%), ou des parcs naturels régionaux (19%).

Quelles actions ?

Depuis leur émergence, les CFT ont mené une diversité d'actions correspondant à la variété des territoires, des contextes forestiers et des volontés locales. Trois thématiques apparaissent comme prioritaires : la transformation et la valorisation du bois ; la mobilisation et la commercialisation des bois ; le suivi, l'animation et l'évaluation (travail de coordination du programme de la CFT par le maître d'ouvrage et de communication).

Les chartes forestières s'attachent donc en priorité aux sujets économiques et mobilisent les partenaires de la filière forêt-bois. Les projets qu'elles accompagnent génèrent des investissements conséquents pour des réalisations concrètes dans

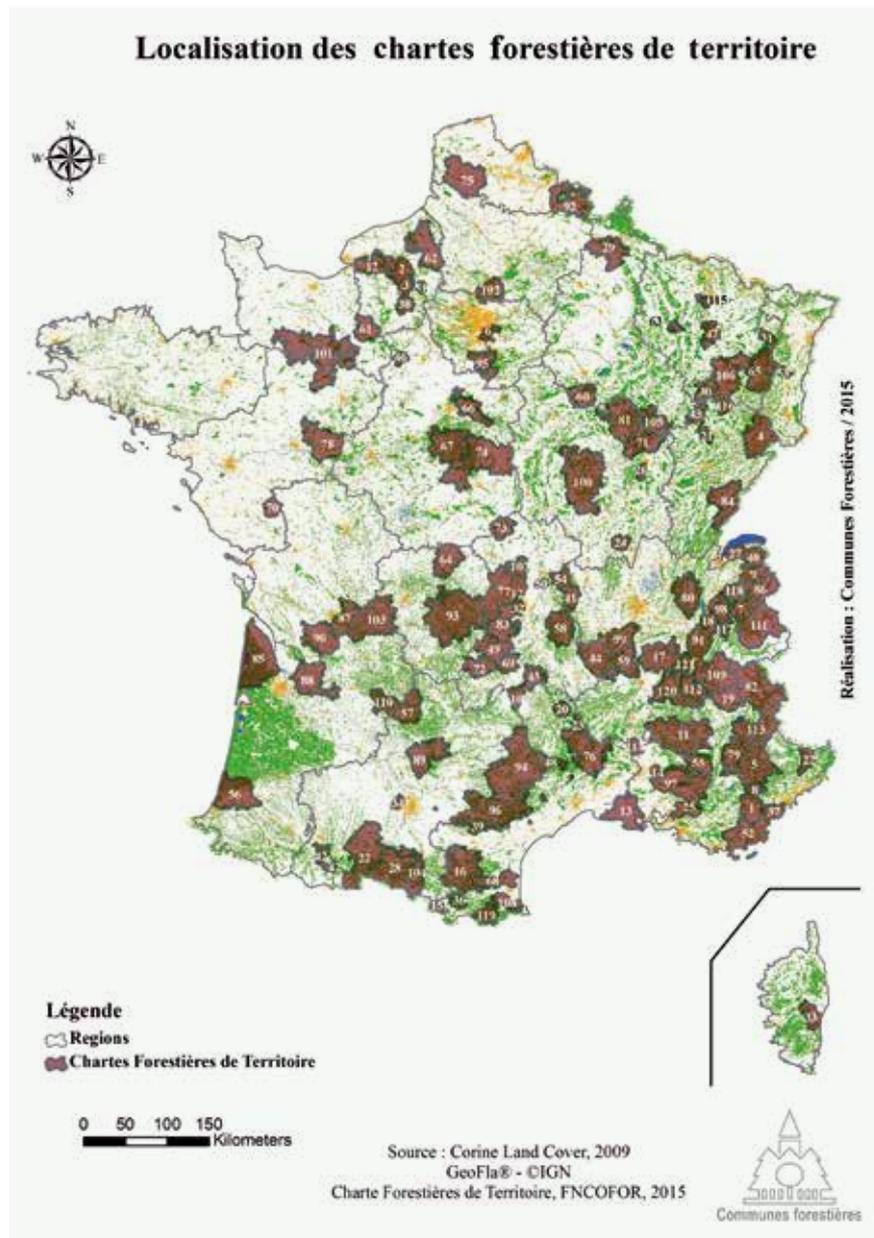
les territoires. D'autres thématiques sont abordées qui cherchent à mettre en valeur la multifonctionnalité forestière comme, par exemple, les loisirs et le tourisme en forêt ou l'environnement et la biodiversité.

Vers une approche de filière

« Avec le bouleversement du contexte territorial et l'incertitude sur l'attribution des fonds européens, le nombre de projets de CFT a ralenti depuis un peu plus d'un an, constate Alice Séqué-Weill, chargée de mission politiques forestières territoriales à la FNCOFOR. Mais ces démarches volontaires et volontaristes ont souvent permis aux territoires

« Les projets que les CFT accompagnent génèrent des investissements conséquents pour des réalisations concrètes dans les territoires. »

d'acquérir une maturité sur les enjeux forêt-bois, menant à des réalisations concrètes. » Pour preuve, de nombreuses CFT ont renouvelé leur programme d'actions, parfois à plusieurs reprises. L'occasion de les réorienter ou d'en mener de nouvelles. « La démarche va vers plus de transversalité et de mutualisation des actions », précise Alice Séqué-Weill. Les chartes évoluent aujourd'hui pour mieux se connecter avec les autres projets portés par les collectivités : transition énergétique (PCAET, Tepos...), planification (SCOT et PLUi, PLU), développement local (démarches Leader) sont aujourd'hui des thèmes porteurs qui intègrent le travail mené par les CFT. ◆



Les CFT en chiffres

Les CFT représentent aujourd'hui :

- une superficie de près de **13 millions** d'hectares, soit près de **23 %** du territoire métropolitain ;
- une superficie forestière de **5 millions** d'hectares, soit **32 %** de la forêt métropolitaine dont **68 %** de forêts privées ; **17 %** de forêts des collectivités ;
- **11 %** de forêts domaniales ;
- **6 800** communes sont aujourd'hui concernées par la démarche.



Visite en forêt sur le thème « Utiliser la forêt, Gestion forestière », en juillet 2014.

Photo : Communauté de communes du Trièves

Normandie, Hautes-Alpes et Isère, voici trois exemples de chartes forestières de territoire (CFT) qui avancent.

En Isère, le Trièves réitère

La communauté de communes du Trièves a signé sa deuxième charte forestière de territoire en septembre 2014, lançant ainsi un nouveau programme d'actions pour une durée de six ans. Avec pour objectif de renforcer le rôle de la forêt comme levier de développement local, la charte se décline en 47 actions concrètes organisées autour de quatre axes : mobiliser davantage de bois dans une forêt gérée plus durablement ; œuvrer pour une filière bois dynamique, cohérente, valorisant le bois local ; anticiper la problématique de régénération forestière ; valoriser le potentiel touristique et environnemental de la forêt.

Pour assurer une continuité avec les actions de la première CFT et en lien avec le projet « Territoire à énergie positive et pour la croissance verte » du Trièves, qui vise l'autonomie énergétique du territoire grâce aux énergies renouvelables d'ici à 2050, un accent particulier est porté sur le développement de la filière bois-énergie. La communauté de communes lance, cette année, une campagne d'aide pour le reboisement afin de répondre aux problèmes de régénération en forêt et d'anticiper les futurs effets du changement climatique.

Chartes forestières en actions

À Rouen, le bois est dans la ville

Située en zone périurbaine, la charte forestière de territoire (CFT) de la Métropole Rouen Normandie portait initialement sur les enjeux sociaux et environnementaux. Lancée en 2004, elle a mis en œuvre plusieurs plans d'actions et connu des évolutions. Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Métropole intègre de nouvelles compétences qui peuvent potentiellement impacter ou modifier l'organisation dans la mise en œuvre ou la maîtrise d'ouvrage de certaines actions : c'est le cas, par exemple, du volet « bois-énergie » puisque la Métropole devient compétente en lieu et place des communes sur tous les réseaux de chaleur urbains anciennement communaux. Lauréat de l'AMI Dynamic en 2015, la CFT est soutenue pour un travail partenarial visant à améliorer la mobilisation du bois sur le territoire par le ministère de l'Écologie, via le Fonds Chaleur de l'Ademe.

Plus de bois en Provence

La CFT de l'Ubaye-Pays de Seyne, signée en 2012, a mis en place une expérimentation intéressante sur la commercialisation des bois par la vente groupée. L'enjeu est la coopération entre propriétaires privés et publics, pour la mobilisation et la mise sur le marché des bois locaux dont les ventes ne trouvent pas preneurs, en raison de surfaces ou de volumes trop faibles. Il a alors été proposé de regrouper des propriétaires différents sur une même fiche de lot pour faciliter les ventes. Cette mutualisation permet également de réaliser des travaux de desserte ou de pastoralisme en commun. En 2015, la vente d'un premier lot de bois « groupé » a permis de mobiliser conjointement 1 440 m³ dont 280 m³ en forêt privée. Plus que par le volume mobilisé, cette opération est représentative d'une méthode collaborative à reproduire. Des visites conseils et une synthèse concernant la forêt privée sont organisées sur chaque commune du territoire de la CFT : sept secteurs de regroupement ont été identifiés et plus d'une quarantaine de propriétaires ont été rencontrés à ce jour.

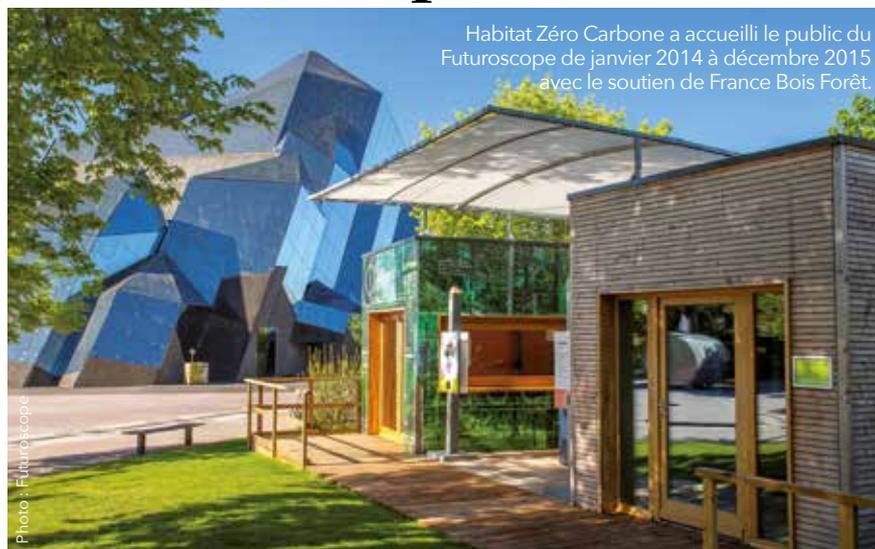
Pour en savoir plus :
• fncofor.fr

Habitat Zéro Carbone au Futuroscope

PROGRAMME

Réf. FBF : 14IR248

Budget FBF : 42 k€



Habitat Zéro Carbone a accueilli le public du Futuroscope de janvier 2014 à décembre 2015 avec le soutien de France Bois Forêt.

Photo : Futuroscope

Le prototype en bois Habitat Zéro Carbone souhaitait démontrer que l'on peut réduire son empreinte écologique en matière de construction en faisant appel à la filière bois. En effet, seule la construction bois stocke durablement le carbone dans sa structure et permet de compenser son transport ainsi que le peu d'énergie grise nécessaire à sa réalisation. Habitat Zéro Carbone a utilisé des bois français issus de forêts gérées durablement afin de réduire l'impact lié à son transport. Écoconçu, économe en énergie, conforme aux exigences du label BBC-Effinergie et à la RT 2012, il a ainsi permis de présenter en conditions réelles de mise en œuvre les solutions techniques et équipements qui participaient, pour leur part, à la réduction de son bilan carbone.

Prototype bois au cœur de l'innovation

Grâce au soutien de France Bois Forêt et de France Bois Régions, l'ouvrage a été accueilli, de janvier 2014 à décembre 2015, par le Futuroscope, site à forte attractivité tourné vers le futur. Avec 44 millions de visiteurs depuis son ouverture en 1987, il s'agit du deuxième parc de loisirs en France. Pendant ces deux années, ce sont 168 618 visiteurs et plus de 200 groupes scolaires de tous niveaux qui auront franchi le seuil d'Habitat Zéro Carbone pour découvrir les avantages du bois dans la construction. Enrichi par une série d'animations interactives associant expériences tactiles et découvertes numériques, ce démonstrateur à vocation pédago-

Après son exposition itinérante dans les régions à l'initiative de France Bois Forêt, et le succès rencontré sur différents salons, Habitat Zéro Carbone a été accueilli, deux années durant, par le pôle de loisirs tourné vers l'innovation : le Futuroscope.

gique a ainsi proposé à un public familial la découverte des forêts, de leurs diverses essences et du

« 168 618 visiteurs et plus de 200 groupes scolaires de tous niveaux auront franchi le seuil d'Habitat Zéro Carbone pour découvrir les avantages du bois dans la construction. »

rôle du bois dans le stockage du carbone. Un succès plébiscité par les visiteurs sensibilisés par le bois dans la construction qui souhaitaient, en effet, à 95 %, approfondir leur connaissance sur le sujet. ♦

Tournée Habitat Zéro Carbone 2012-2013

Clermont-Ferrand, Strasbourg, Paris, Angers, Caen, Lille, Dijon, Montpellier, Gap, Rouen

PROGRAMME

Réf. FBF : 13PC268,
15PC482 et 16PC600
Budget cumulé FBF : 180k€

PEFC affirme sa présence dans la grande distribution

Face à la nécessité de promouvoir sa marque auprès des grandes enseignes de la distribution, l'association PEFC a mis en place une démarche de sensibilisation dédiée à ce secteur. Démarche financée pour partie par France Bois Forêt.

Aujourd'hui, le consommateur attend d'un distributeur qu'il se soucie de l'origine des produits qu'il commercialise. Face à cette attente, de plus en plus d'enseignes adoptent des politiques d'achats responsables pour leur approvisionnement en bois. Pionnières en la matière, les grandes surfaces de bricolage ont été rapidement suivies par les secteurs de l'édition, du papier et, aujourd'hui, par les enseignes généralistes.

Depuis 2013, PEFC France a mis en œuvre une démarche proactive de sensibilisation des professionnels de la grande distribution à la certifi-



▲ Une cinquantaine de contrats ont été signés à ce jour avec les enseignes de la grande distribution.

cation PEFC. Pour cela, l'association a recruté une responsable commerciale en lui confiant une double mission : entretenir des relations privilégiées et régulières avec tous les professionnels concernés ; aider au référencement des entreprises certifiées PEFC auprès des acteurs de la grande distribution.

Expliquer et convaincre

« Il s'agit de mettre en place une stratégie de développement sur le long terme auprès de tous les secteurs », explique Florence Lucas, responsable des relations entreprises chez PEFC. Sont concernés : les GSB (grandes sur-

faces de bricolage), les GSA (grandes surfaces alimentaires), mais aussi les jardineries, magasins de revêtements de sol, de fournitures de bureau, de papeteries ou encore de magasins de meubles. « J'ai contacté l'ensemble des enseignes et rencontré 150 prospects pour leur rappeler l'intérêt de la certification et les convaincre d'y adhérer », précise Florence Lucas. Un travail de longue haleine, qui nécessite de multiplier les contacts au sein d'une même enseigne : responsable qualité, acheteur, responsable marketing et communication, responsable du dévelop-

pement durable... Vient ensuite l'étape de la contractualisation qui engage le distributeur dans une démarche de communication sur la marque, avec, à la clé, un droit d'usage de celle-ci assorti d'un numéro de licence propre à chaque enseigne.

Cinquante contrats signés

« Très réceptives, les enseignes de la distribution ont une réelle volonté de clarifier et de développer leur communication environnementale. Être associée à PEFC leur permet de crédibiliser et d'afficher leur engagement responsable, de valoriser leur image et de fidéliser les clients. »

« *Entretenir une relation durable, augmenter le nombre de partenaires signataires et déclinier la démarche sur le Web.* »

Aujourd'hui, près de cinquante contrats ont été signés, et une dizaine sont en cours. Face à ces bons résultats, il s'agit de poursuivre le travail engagé en entretenant une relation durable, et d'augmenter le nombre de partenaires signataires d'un contrat de licence. Parallèlement, PEFC souhaite aujourd'hui s'intéresser à la distribution sur le Web afin de déclinier la démarche auprès des professionnels de la vente en ligne. Plus de 180 sites marchands ont été contactés à ce jour. ◆

Pour en savoir plus :
• pefc-france.org



Doc. : PEFC France

« Exemple de communication. Être associé à PEFC permet aux enseignes de crédibiliser leur engagement environnemental, de valoriser leur image et de fidéliser les clients. »



Photo : PEFC

PROGRAMME

Réf. FBF : 16IR556

Budget FBF : 138 K€

L'Île-de-France représente un immense potentiel de développement pour la construction bois. C'est pour promouvoir l'utilisation du matériau dans les grands projets du Grand Paris qu'un comité dédié a été créé au sein de l'interprofession régionale Francilbois, avec le soutien de France Bois Forêt.

En Île-de-France, 328 000 mètres carrés de permis de construire ont été attribués à la fin mai 2015, soit 31% de la surface de ceux attribués sur le plan national à la même date. Ces chiffres en disent long sur l'enjeu que représente la région pour la construction/rénovation bois, le secteur ne représentant que 4% des parts de marché de la construction régionale. Pour y renforcer la visibilité de l'offre bois français, France Bois Forêt a décidé de soutenir le programme intitulé Grands Projets Grand Paris. Porté par Francilbois à travers l'animation d'un comité dédié, le projet vise à promouvoir l'utilisation de bois français dans les immeubles de grande hauteur et les collectifs à forte concentration horizontale.

Renforcer la prescription

« Il s'agit de réunir l'ensemble des professionnels de la prescription

De grands projets bois pour Paris



La filière bois doit être capable de se positionner le plus en amont possible des appels d'offres du Grand Paris. Ici, trois références en bois à Montreuil (93).

bois sous une même entité, l'objectif étant de coordonner nos actions pour être plus efficaces », explique Sébastien Méha, président de Francilbois. Le comité de liaison associe aujourd'hui le Codifab, le CNDB, FCBA, Adivbois et le réseau de France Bois Régions. La démarche prévoit la mise en place d'une équipe resserrée de quatre prescripteurs afin de multiplier l'action sur le terrain auprès des maîtres d'ouvrage concernés. Il s'agit également, avec le soutien du Codifab, l'appui de France Bois Régions et du CNDB, de mieux caractériser l'offre des entreprises françaises intervenant dans la région. Signée le 7 avril 2016, la convention Grands Projets Grand Paris s'est déjà concrétisée par une réunion de lancement destinée notamment à définir précisément ce qu'est un « Grand Projet » : « Outre les immeubles bois de grande hauteur, le qualificatif

peut s'appliquer à toutes les solutions bois qui soient facilement reproductibles par les maîtres d'ouvrage », indique Sébastien Méha. Toutes les

« Promouvoir l'utilisation de bois français dans les immeubles de grande hauteur et les collectifs à forte concentration horizontale. »

solutions bois, y compris en aménagement intérieur. Un million de mètres carrés, sur lesquels faire porter la prescription devrait ainsi être identifié au cours des dix prochaines années. L'ambition du comité est de faire en sorte que 20% de ce million soit réalisé en bois français par des entreprises françaises. ♦

Pour en savoir plus :

- francilbois.fr
- adivbois.org

Résolument Bois : une campagne proche des artisans

PROGRAMME

Réf. FBF : 16PC540
Budget FBF : 200 k€
(programme soutenu depuis 2009)



Le réseau Expert Relais Bois regroupe 230 points de vente spécialisés dans toute la France, et représente un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros.

Financée par France Bois Forêt, la campagne de communication Résolument Bois est reconduite pour la septième année. Avec une thématique prometteuse : « Le bois, la solution pour réinventer sa maison. »

Lancée chaque année depuis 2009, la campagne de communication Résolument Bois s'articule autour des thématiques clés de la filière bois dans toute sa pluralité. Soutenue par France Bois Forêt et coordonnée par le Comité national pour le développement du bois, elle s'appuie sur les négoce bois du réseau Expert Relais Bois et de la Fédération nationale du bois. « Résolument Bois est une démarche de communication générique qui vise à montrer au consommateur final toute l'étendue des possibilités offertes par le matériau bois », explique Éric Boilley, directeur de l'association Le Commerce du Bois (LCB), rappelant que « c'est le marché qui tire toute la filière vers le haut ».

Un guide pour tous les publics

S'adressant aux professionnels de la construction, mais aussi au grand public, la campagne se décline en

une brochure de huit pages, conçue sur un mode pédagogique et très didactique. Après la construction neuve, la rénovation, l'agrandissement, l'agencement intérieur ou la transition énergétique, le document revient cette année sur les solutions

« Les clients des négoce l'apprécient beaucoup et des retirages sont réclamés à chaque édition. »

bois pour l'extérieur, avec deux focus sur les bardages et sur les terrasses. Destiné aux professionnels comme au grand public, il fourmille d'informations pratiques, fournit les clés pour faire les bons choix et donne la parole à Boris Nauleau, architecte DPLG à Nantes et spécialiste de la construction bois.

Un réseau mobilisé

Disponible à l'accueil de chaque négoce participant à l'opération, la brochure Résolument Bois est un bon indicateur de réussite : « Les clients des négoce l'apprécient beaucoup, et des retirages sont réclamés à chaque édition », poursuit le directeur de LCB. Autre moyen d'évaluer l'impact de la campagne : des études commandées auprès de l'Institut I+C ont mis en évidence des résultats très satisfaisants sur différents marchés, notamment celui des bardages extérieurs. Au-delà des chiffres, l'efficacité de la campagne se mesure chez les négoce : « Les forces de vente se sont parfaitement approprié les différents outils et savent faire passer les messages auprès de leurs clients », conclut Éric Boilley. ◆

Pour en savoir plus :

- expertrelaisbois.fr
- fnbois.com

PROGRAMME

Réf. FBF : 16PC539
Budget FBF : 90 k€
(programme soutenu depuis 2009)

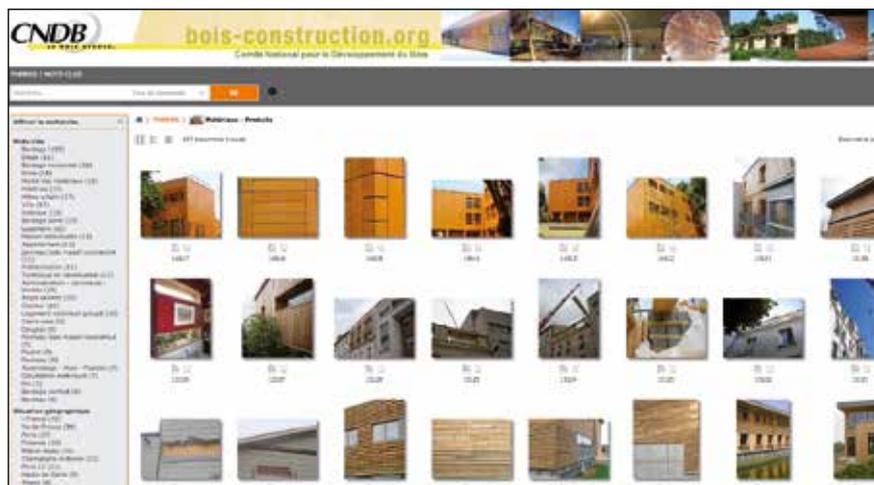
Le Comité national pour le développement du bois s'appuie sur un outil exceptionnel, cofinancé par France Bois Forêt et le Codifab, pour assurer la promotion du matériau : le Centre de ressources et d'information.

Le nombre de demandes d'informations et de renseignements traités par le CNDB en 2015 s'élève à 3400. Une mission assurée par le Centre de ressources et d'information, lequel fait appel aux compétences de toute l'équipe, avec, entre autres soutiens, celui de l'Interprofession nationale France Bois Forêt. « Nous avons la chance d'avoir des professionnels aux profils très variés, ce qui permet de répondre à la plupart des sollicitations », explique Jean-Marc Pauget, délégué expert bois au CNDB. Les deux tiers des demandes portent sur des questions d'ordre général, sur des sujets divers autour du matériau bois et de la filière.

« Un site Web, une newsletter diffusée dix fois dans l'année à 27 000 contacts, une photothèque de plus de 15 000 documents. »

Les demandes d'informations techniques représentent le reste des sollicitations. Plus complexes et plus exigeantes, y répondre nécessite

Le CNDB, centre de ressources



▲ La photothèque du CNDB compte aujourd'hui 3 300 inscrits.

d'entrer dans le détail, d'argumenter et, souvent, de s'appuyer sur des experts, sur des textes réglementaires ou normatifs. « Elles peuvent même donner lieu à des rendez-vous, qui permettront de conforter ou de positionner le bois dans une future réalisation, en veillant toutefois à ne jamais se substituer aux acteurs de l'opération », précise Jean-Marc Pauget.

Performance et visibilité

Tandis que les visites « physiques » sont en baisse, la fréquentation du site Web du CNDB se maintient à un bon niveau par rapport à 2014 qui était une très bonne année (voir encadré). Quant à la newsletter, elle est diffusée dix fois dans l'année aux personnes s'étant inscrites en ligne sur le site. Le CNDB a par ailleurs acquis en 2014 un nouvel outil d'envoi de mailings, plus performant, qui garantit le bon acheminement à l'ensemble des contacts. Contacts qui dépassent aujourd'hui les

27 000 adresses mail, tous profils confondus. Côté photothèque, plus de 15 000 documents étaient recensés au 31 décembre 2015. Très utilisée en interne pour les différentes actions du CNDB, elle est aussi très appréciée des professionnels et des journalistes. L'outil a d'ailleurs été révisé pour en faciliter l'accès et assouplir sa consultation.

Pour en savoir plus :

- cndb.org
- bois.com
- club-oui-au-bois.com

Fréquentation du site cndb.org

- ◆ Pages vues : **2 089 395** dont **169 120** téléchargements de PDF
 - ◆ Visiteurs uniques : **284 286**
 - ◆ Nombre de visites : **438 187** (avec, en moyenne, **4 minutes et 39 secondes** par visite)
- Soit **36 515** visites par mois en moyenne

Doc. : CNDB

Bois sur pied : les prix de vente à la loupe

PROGRAMME

Réf. FBFB : 13OE229

Budget FBFB : 50 k€

L'indicateur porte sur un volume de bois vendus de 1,5 million m³/an répartis sur une cinquantaine de ventes régionales.



Photo et doc. : Atlanbois

Mis en place en 2009 par France Bois Forêt, l'Observatoire économique de l'Interprofession nationale a notamment pour mission de concevoir des indicateurs économiques, clairs et lisibles, afin de permettre à chaque acteur de la filière d'apprécier le marché du bois et d'en suivre les évolutions. Dans ce contexte, l'Asffor - Association des

Celui-ci comporte un indice général et des indices représentatifs des principales essences et produits commercialisés.

Un outil pour tous

La parution intéresse un large public : les sylviculteurs particuliers, les acteurs institutionnels qui investissent en forêt, les gestionnaires de forêt, les professionnels de l'amont et de l'aval de la filière et, plus largement, tout public concerné par la forêt et le bois, désireux d'en connaître davantage sur son économie. Un tel outil a pour objectif de constituer une référence annuelle du prix des bois sur pied en forêt privée afin de mieux comprendre les mécanismes d'évolution des cours et d'aider à mesurer la performance de l'investissement forestier. Il permet aussi de situer le résultat de telle vente particulière dans le marché

« Cette troisième parution est établie sur des volumes plus étoffés, et enrichie d'autres essences. »

sociétés et groupements fonciers et forestiers, les Experts forestiers de France (EFF) et la Société forestière, filiale de la Caisse des dépôts, se sont rapprochés pour créer et produire, avec le soutien de France Bois Forêt, un nouvel indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée.

L'Indicateur du prix de vente des bois sur pied est publié pour la troisième année consécutive, dans le cadre de l'Observatoire économique de France Bois Forêt. Devenu une véritable référence, il permet d'avoir une vision précise des tendances du marché.

en prenant, bien entendu, toutes les mesures de correction nécessaires pour comparer des lots de bois entre eux. Enfin, il accompagne les gestionnaires et propriétaires de forêt dans leurs prises de décision quant aux orientations de gestion de leur patrimoine.

Une édition enrichie

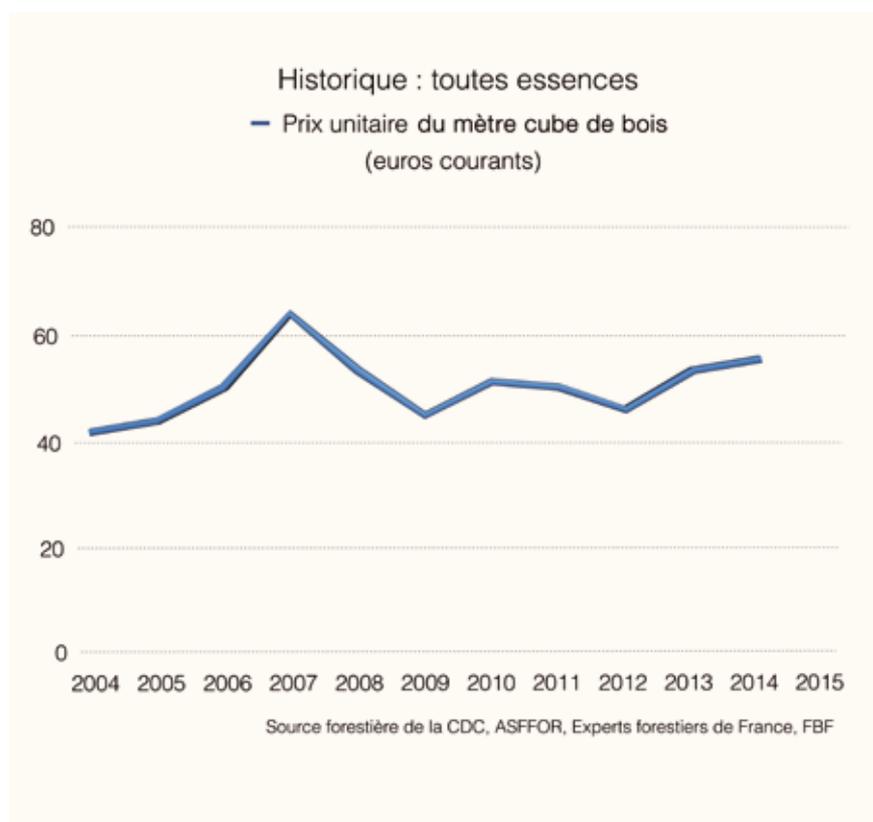
Publié pour la première fois en 2013, l'Indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée présente, pour sa troisième parution, les résultats obtenus en 2015. Il a été établi, cette année, sur des volumes plus étoffés et enrichi d'autres essences de bois. « Une douzaine d'essences font aujourd'hui l'objet d'un suivi », précise Éric Toppan, coordinateur de l'Observatoire économique. Chêne, hêtre, peuplier, mais aussi châtaignier, Douglas... Certaines catégories de pins qui ne disposaient jusqu'à présent d'aucun indicateur

de prix sont désormais intégrées. « Outre les résultats de l'année considérée, ces indices mettent par ailleurs en perspective les évolutions constatées depuis ces quinze dernières années, ce qui fournit une bonne vision des tendances du marché », ajoute Éric Toppan.

Grâce à l'apport déterminant de France Bois Forêt, l'indicateur devrait continuer à s'enrichir dans les années à venir en intégrant par exemple de nouvelles essences ou en introduisant des différenciations régionales. Les coopératives forestières et l'ONF pourraient également être associées à la démarche, ce qui permettrait de disposer d'un indicateur élargi, voire commun, et donc d'avoir une vision complète et cohérente des prix de vente des bois sur pied en France. ◆

Pour en savoir plus :

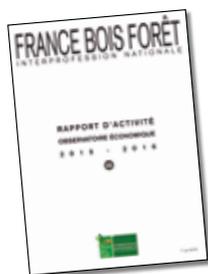
- franceboisforet.fr
- asffor-investisseurs.fr
- foret-bois.com
- forestiere-cdc.fr



▲ La nouvelle édition de l'indicateur révèle une progression moyenne des prix de vente des bois sur pied (toutes essences) de 2% sur la période 2014-2015.

Observatoire économique : vers une veille économique mutualisée

Pour mesurer son évolution, accroître sa performance économique, renforcer sa compétitivité, la filière forêt-bois s'est dotée depuis 2009 d'un observatoire économique. Sa richesse réside dans le fait que chaque organisation membre de France Bois Forêt contribue à l'alimenter en données régulièrement actualisées. Outre le baromètre



trimestriel, réalisé à partir des réponses de plus de 600 entreprises, des études structurelles apportent une observation plus fine : indicateurs des prix des bois vendus sur pied en forêt privée, étude sur la distribution des sciages et des produits techniques, observatoire de la construction en bois tous les deux ans... Ces données sont diffusées en accès libre sur le site observatoire.franceboisforet.com.

2016 aura vu le lancement de la Veille économique mutualisée (VEM) qui dote d'un outil stratégique la filière forêt-bois réunie, en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et le ministère du Logement

et de l'Habitat durable. En signant ce partenariat original public-privé, l'État et les organisations professionnelles permettent aux entreprises et aux industries de mieux

« Doter d'un outil stratégique la filière forêt-bois réunie. »

connaître l'actualité économique du secteur, d'une branche d'activités, et d'en extraire les tableaux et graphes personnalisés, favorisant une meilleure visibilité. Cette VEM va rassembler l'intégralité des actions réalisées de l'amont à l'aval et des données économiques de la filière. ◆

Pour en savoir plus :

- franceboisforet.fr

De la valeur ajoutée pour les produits bois

PROGRAMME

Réf. FBF : 15OE479

Budget FBF : 60k€



Moins de sciages bruts et plus de produits techniques, telle est la tendance révélée par une étude sur l'évolution de ces marchés. Étude renouvelée cette année par l'Observatoire économique de France Bois Forêt, avec le concours de la Fédération nationale du bois et Le Commerce du Bois.

Après 2003, 2010 et 2011, l'année 2016 voit paraître la quatrième édition d'une série d'études visant à caractériser l'évolution du marché français des sciages. Si les deux premières enquêtes portaient sur la segmentation du marché par types d'application et par canaux de distribution, la troisième, menée par Serge Lechu, a permis d'élargir le champ d'analyse aux produits techniques dérivés du sciage, à savoir les bois rabotés et les bois collés. En 2015, il s'agissait de réactualiser l'ensemble de ces chiffres.

Plus de place pour les produits techniques

Même si les sciages bruts restent majoritaires, la part des produits

transformés augmente chaque année : c'est là un des principaux enseignements de l'étude. « Il est révélateur d'une nette propension des entreprises à se tourner vers les produits techniques à plus forte valeur ajoutée », déclare Éric Toppan, coordinateur de l'Observatoire économique de France Bois Forêt. La consommation française de sciages bruts décroche en effet nettement à partir de 2010, tandis que sa progression s'était maintenue de 2001 à 2010. Cette évolution est à relier directement à la dégradation du marché de la construction pendant la même période.

Une offre française plus compétitive

Parallèlement, l'évolution de la production sur la période 2010 à 2015 affiche sensiblement la même tendance à la baisse que

précédemment : de l'ordre de - 1,5% par an en moyenne. Dans le même temps, les importations de sciages ont chuté de

« Les sciages bruts restent majoritaires, mais la part des produits transformés augmente chaque année. »

manière beaucoup plus importante, ce qui traduit une amélioration sensible de la compétitivité des scieries françaises depuis cinq ans, avec une amélioration des performances à l'exportation et une reconquête significative du marché intérieur. « C'est la bonne nouvelle de l'étude 2015. L'offre française devra cependant se préparer à la reprise attendue de la construction en anticipant la demande. » ♦

Pour en savoir plus :
• franceboisforet.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 15RD327

Budget FBF : 12,5 k€

S'il est avéré que les façades bois sont conformes à la réglementation incendie, encore fallait-il le démontrer. C'est désormais chose faite grâce à l'étude réalisée par FCBA et le CSTB*, et dont le financement est assuré par France Bois Forêt, le Codifab et la DHUP.**

« Les travaux ont abouti à l'édition de la note "Bois construction et propagation du feu par les façades en application de l'IT 249". »

Propagation du feu : des solutions bois maîtrisées

► Le guide « Bois construction et propagation du feu par les façades en application de l'IT 249 » est disponible sur le site des éditions du CSTB : batipedia.com

La réglementation sécurité incendie, qui comprend un volet lié au risque de propagation du feu en façades, est définie notamment par l'instruction technique 249 (IT 249) de 2010. Celle-ci est applicable aux établissements recevant du public de plusieurs étages et aux bâtiments d'habitation des 3^e et 4^e familles. En vue de sa révision, les pouvoirs publics y ont introduit une nouvelle obligation majeure : toutes les solutions de façades présentes dans l'IT 249 doivent être validées par un essai en grandeur réelle de comportement au feu de la façade. D'où la nécessité de procéder à des campagnes d'essais. C'est dans ce contexte que plusieurs représentants*** de la filière bois, parmi lesquels France Bois Forêt, ont souhaité regrouper leurs efforts pour mettre à la disposition des professionnels de la construction des solutions bois maîtrisées vis-à-vis du risque de propagation du feu par les façades. Pour cela, ils ont décidé de se faire accompagner par le CSTB et FCBA.



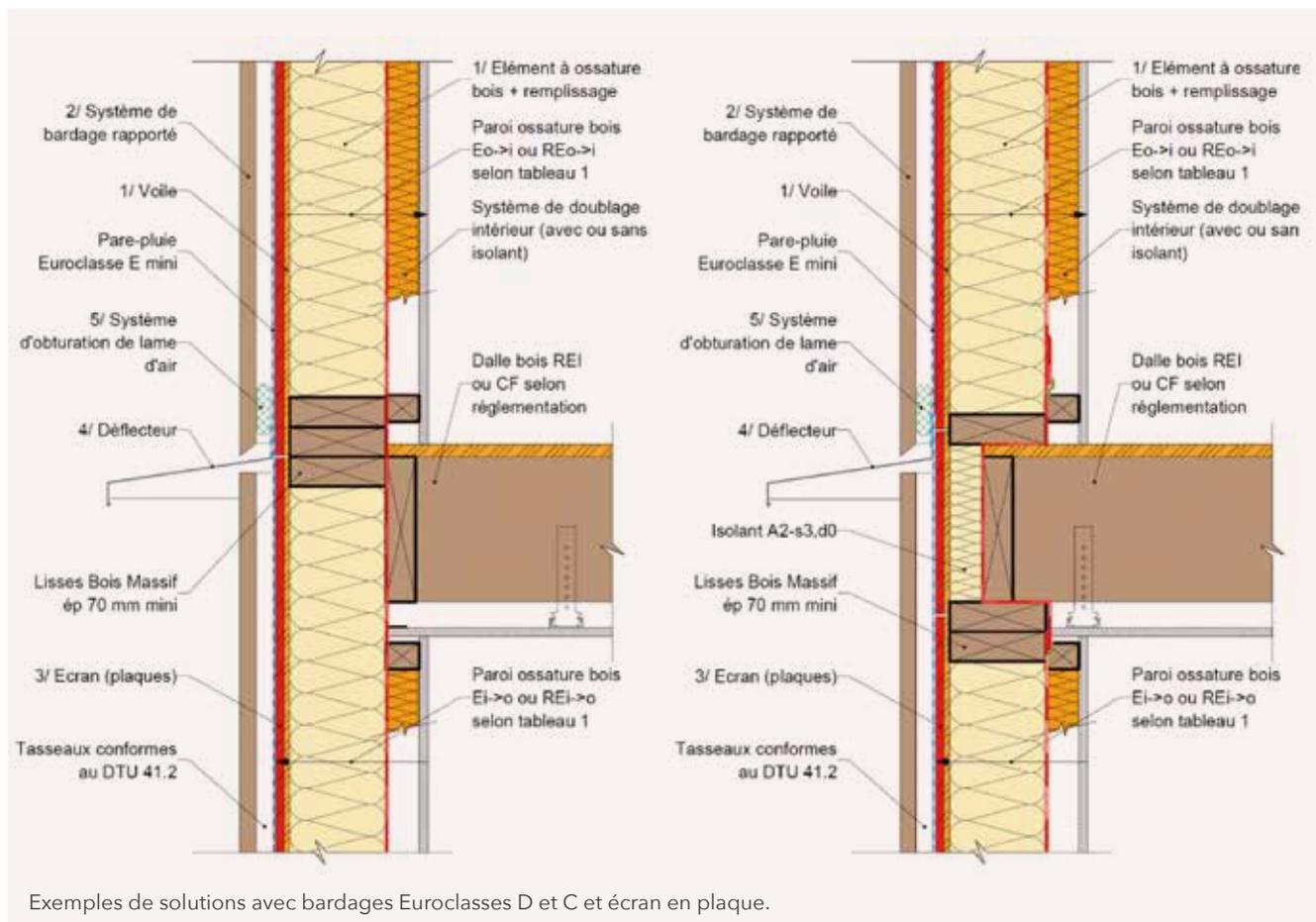
Des essais en grandeur réelle

Les deux organismes se sont ainsi vu confier une étude destinée à évaluer et fiabiliser des configurations constructives de façades à ossature bois, dans le cadre de l'IT 249 (2010). « Cette version intégrée depuis quelques années des premières solutions pour la filière bois, qui nécessitaient cependant d'être précisées et enrichies. Il fallait obligatoirement en faire la preuve en passant par une vérification expérimentale », explique Jean-Marie Gaillard, du pôle Industries Bois Construction, à FCBA.

* CSTB : Centre scientifique et technique du bâtiment

** DHUP : Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages

*** Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb), Union des industriels et constructeurs bois (UICB) anciennement Fédération de l'industrie bois construction (FIBC), Union des métiers du bois-Fédération française du bâtiment (UMB-FFB).



Exemples de solutions avec bardages Euroclasses D et C et écran en plaque.

De 2012 à 2015, six essais « grandeur nature » ont été réalisés au moyen du local expérimental pour incendie réel à 2 niveaux (Lepir 2) du CSTB.

Résultats et préconisations

Cette campagne d'essais a permis d'identifier les paramètres essentiels à considérer dans la prévention du risque de propagation du feu par l'extérieur via des façades en bois munies d'un bardage ventilé. Les tests ont ainsi mis en évidence la nécessité d'ajouter un écran thermique entre le bardage bois et le panneau de contreventement afin d'éviter un éventuel effet cheminée : laine de roche,

panneau rigide de type plaque de plâtre hydrofuge, contreplaqué ignifugé ou panneau bois ciment... les solutions ne manquent pas. Autre enseignement de l'étude : un déflecteur avec un débord au nu du bardage entre chaque étage est indispensable. Sa dimension varie selon la performance en réaction au feu du bardage utilisé. Les essais ont permis également d'optimiser la jonction plancher/paroi verticale par la validation d'une laine de roche de densité inférieure à celle préconisée par l'IT 249 de 2010, ce qui facilite ainsi la mise en œuvre sur les chantiers. Enfin, les résultats de la campagne d'essais mettent l'accent sur l'attention particulière à

apporter au traitement des embrasures de baies.

L'ensemble de ces travaux a abouti à l'édition de la note « Bois construction et propagation du feu par les façades en application de l'IT 249 » qui sera bientôt disponible. La publication de versions enrichies est attendue à l'avenir. Pourront être proposées par exemple des dispositions constructives pour des systèmes alternatifs aux bardages ventilés (Etics, vêtements, vêtements...) mis en œuvre sur des systèmes à base de bois. ♦

Pour en savoir plus :

- fcba.fr
- cstb.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 16PC647

Budget FBF : 5 k€

Huit jours et sept nuits pour construire une micro-architecture nomade, c'est le pari relevé par une cinquantaine d'étudiants lors des Défis du Bois 2016, en avril dernier, à Épinal. Une aventure pédagogique, technique et humaine, à laquelle France Bois Forêt a participé (voir candidats en couverture).



Photo : Flora Bignon

▲ Équipe L'Ouvreuse, lauréate du prix de la Mise en scène lors de l'édition 2016 des Défis du Bois 3.0. De gauche à droite : Gabouty Yoann - Belin Clément - David-Mauduit Célia - Bricourt Kenelm - Berecibar Elaia.

Comme en 2015, c'est au cœur de l'Enstib (École nationale supérieure des technologies et industries du bois) que les Défis du Bois 3.0 ont installé les dix chantiers de cette 12^e édition. Depuis 2005, ils sont plus de 550 à avoir partagé

« Depuis 2005, ils sont plus de 550 à avoir partagé cette expérience pour la création de 110 œuvres aussi originales qu'innovantes. »

cette expérience pendant 78 jours et 86 nuits pour la création de 110 œuvres aussi originales qu'innovantes. Cette année, ils viennent du master ABC, de l'Enstib, de l'École d'architecture de Nancy, de l'université de Mons, en Belgique, de Sarrebruck, du Brésil, du Mexique et de la formation des Compagnons

du Devoir. Ils ont été répartis par tirage au sort en dix groupes homogènes dès le début de l'année 2016, pour mettre à profit une période de préparation à distance, suivie de 8 jours et 7 nuits de travail sur site (du 16 au 23 avril).

Microstructure à la campagne

Cette année, les « défisboiseurs » ont eu à concevoir et bâtir une micro-architecture multiservice destinée à être installée en milieu rural. La construction devait pouvoir s'implanter partout et sur tous types de terrains, répondre à la plus grande diversité d'usages, tout en offrant un espace protégé et accueillant. Le bâtiment devait bien sûr être repérable et facilement identifiable par son architecture et son caractère innovant dans l'utilisation du bois, utiliser peu de matière et d'énergie, limiter le poids pour être facile à transporter. Des contraintes brillamment prises

en compte par les équipes qui ont reçu leur prix à la fin du chantier.

Théâtre avec vue

Partenaire de l'événement, France Bois Forêt a remis le Prix de la mise en scène à l'équipe B, pour son projet baptisé « L'Ouvreuse ». Dotée d'un fond transparent, la structure s'inspire du Théâtre du Peuple de Bussang, dans les Vosges, connu dans le monde entier pour sa scène qui ouvre sur la forêt. « Le travail sur les perspectives et la possibilité d'ouvrir complètement les portes sur le côté ajoutent à l'impression de profondeur », déclare Pascal Triboulot, directeur de l'Enstib. Douglas, épicea, sapin... le projet fait la part belle aux essences françaises. ♦

Pour en savoir plus :

- defisbois.fr
- enstib.univ-lorraine.fr

L'emballage industriel s'expose

PROGRAMME

Réf. FBF : 15PC522

Budget FBF : 13 k€



Du 22 au 25 mars dernier se tenait à Paris la 33^e édition de la Semaine internationale du transport et de la logistique (SITL). Un événement auquel le Syndicat de l'emballage industriel et de la logistique associée (Seila) participait pour la première fois, grâce au concours de France Bois Forêt.

Avec 770 exposants et plus de 36 000 participants, la SITL est un rendez-vous majeur pour les professionnels du secteur transport et logistique. Pour sa première participation et avec l'aide de France Bois Forêt, le Seila a reçu les visiteurs sur un stand dédié : « *Il s'agissait de présenter le syndicat et d'expliquer ses actions aux clients de nos adhérents et aux donneurs d'ordres* », explique le président Dominique Lemaître. Pour cela, plusieurs animations, conçues avec le CNDB, ont été organisées durant les quatre jours du salon.

Quatre animations

La première portait sur l'empreinte carbone de l'emballage industriel. Mandaté par le Seila, l'institut technologique FCBA a mis en place un outil de calcul en ligne permettant aux adhérents du syndicat de calculer l'empreinte carbone d'une pres-

tation d'emballage spécifique en entrant leurs propres données. Une démonstration de l'animation digitale mise à disposition des adhérents était ainsi présentée sur le stand.

Attirer les jeunes

La deuxième animation a permis de rappeler ce que sont les marques SEI et Seila déposées à l'Institut de la propriété industrielle et les démarches d'obtention par les entreprises postulantes. Un atelier « spécial jeunes » était organisé lors de la troisième journée. De jeunes talents et des collaborateurs plus expérimentés ont fait un retour d'expériences, notamment sur différents métiers : caissier, emballeur, chef d'exploitation, ingénieur qualité et bureau d'études.

Un acteur incontournable

Pour la dernière journée, le Seila a présenté ses missions, ses mé-

tiers, son fonctionnement, les chiffres clés de l'année écoulée, ainsi que son action de formation aux spécifications techniques de

« *Présenter le syndicat et expliquer ses actions aux clients de nos adhérents et aux donneurs d'ordres.* »

l'emballage industriel, avec l'appui d'un organisme de formation. « *Outre des échanges enrichissants, notre participation au SITL a permis de réaffirmer le rôle essentiel du Seila dans la chaîne logistique* », conclut Dominique Lemaître. ♦

Pour en savoir plus :

- seila.fr
- sitl.eu

PROGRAMME

Réf. FBF : 14F461

Budget FBF : 39 k€

Biblio-Bois : un outil pour les enseignants

Afin d'aider les enseignants à former les jeunes aux métiers de la construction bois, une plateforme de ressources techniques et professionnelles est mise à leur disposition. Une action pilotée et financée par France Bois Forêt, le Codifab et l'État.

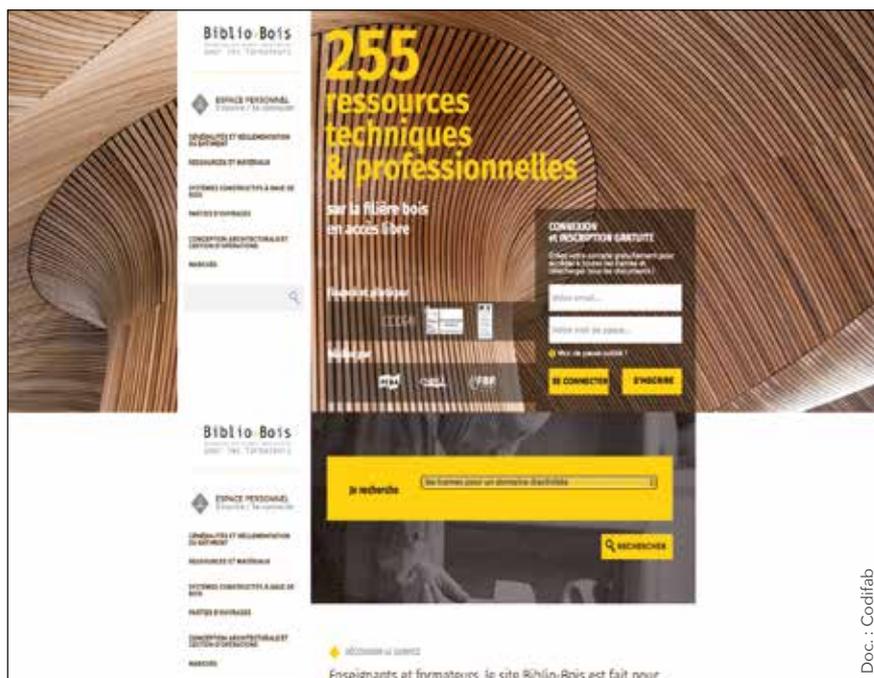
La formation et les compétences dans les métiers de la construction bois constituent un des trois axes majeurs du plan Bois 2 de la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP). Face à une utilisation croissante du matériau dans le bâtiment, il était nécessaire d'anticiper les besoins d'amélioration des compétences et des savoir-faire des différents professionnels (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises).

« Opérationnelle depuis janvier 2016, la plateforme Biblio-Bois affiche déjà une belle fréquentation. »

D'où la mise en place d'une stratégie de formation (Formation Compétences Emplois, ou FCE1) reposant notamment sur les objectifs de qualité et de compétitivité de la filière.

Un site Web dédié

Après une première mission en 2014, qui a permis de réaliser un état des lieux et une analyse des besoins, un plan nommé FCE2 a été lancé en 2015. Outre une vaste action visant à développer l'attractivité des métiers de la filière, ce plan prévoit la mise à disposition de ressources pédagogiques sur le bois-construction auprès des enseignants, via un site Web dédié. Le premier semestre a permis d'identifier les trames des documents nécessaires, de les tester devant un panel d'enseignants



Doc. : Codifab

▲ Un site gratuit qui fournit des ressources en accès libre.

Le site biblio-bois.info a pour vocation d'aider les enseignants et les formateurs dans la préparation de leurs modules de formation en lien avec le domaine du bois dans la construction. De très nombreuses thématiques sont réparties en six catégories : réglementation du bâtiment, matériaux, systèmes constructifs, parties d'ouvrages, conception architecturale, marchés. Ces thématiques sont traitées sous forme de trames listant les notions incontournables à aborder. Pour chacune d'elles, des ressources techniques et professionnelles permettant de les illustrer sont référencées et téléchargeables directement depuis le site.

Une plateforme gratuite

Généralités et réglementation du bâtiment



Ressources et matériaux



Systèmes constructifs à base de bois



Conception architecturale et gestion d'opérations



Parties d'ouvrages



Marchés



▲ Ressource sur le bois-construction pour les formateurs, la plateforme Biblio-Bois propose six catégories majeures et 39 trames d'enseignement.

(à travers notamment une réunion lors du salon Eurobois, en février). Un contact avec l'Éducation nationale a également pu être engagé, et le cahier des charges du prestataire informatique réalisé. Le second semestre a permis l'élaboration du site et de ses contenus. Une rencontre avec les enseignants a eu lieu à l'espace Performance Bois de Rumilly (74) afin de leur présenter le site

biblio-bois.info et de tester leurs réactions.

Phase 3

Opérationnelle depuis janvier 2016, la plateforme Biblio-Bois affiche déjà une belle fréquentation : à la mi-mai, on comptait 2300 visiteurs, 13200 pages vues, 770 utilisateurs inscrits et 5500 ressources téléchargées. Pour confirmer ce succès

et améliorer l'outil, une enquête est prévue durant le deuxième semestre 2016. Il s'agira de s'assurer que le site répond en tous points aux attentes des utilisateurs cibles et d'évaluer la faisabilité de la mise en place de fonctionnalités payantes afin de financer sa mise à jour. ◆

Pour en savoir plus :
• biblio-bois.info

PROGRAMME

Réf. FBF : 15PC512
et 16PC631
Budget cumulé FBF : 20k€

Après le lancement à la fin de 2015 du site Internet parquetfrancais.org, des actions de communication, cofinancées par France Bois Forêt et le Codifab, viennent prolonger la campagne cette année.

Le parquet français est un revêtement d'exception qui se distingue par des qualités contrôlées. Mais comment le reconnaître ? Quels repères chercher ? Quelle essence choisir ? Quelle pose privilégier ? C'est pour accompagner professionnels et particuliers dans leur quête

« Faire connaître les atouts du matériau bois en revêtements de sol et, plus particulièrement, du parquet français. »

du parquet idéal qu'a été créé, l'an dernier, un portail dédié : parquetfrancais.org. En 2016, une campagne de communication vient soutenir le lancement du site. Elle s'adresse aux parti-



▲ parquetfrancais.org : un portail de référence pour les particuliers et les professionnels.

culiers désireux d'aménager ou de rénover leur intérieur ainsi qu'aux professionnels : architectes, architectes d'intérieur, agences et tout prescripteur susceptible d'influer sur le choix des matériaux dans les solutions d'aménagement. L'objectif est de faire connaître les atouts du matériau bois en revêtements de sol et, plus particulièrement, du parquet français.

Bientôt, les réseaux sociaux

En 2015, le CNDB a été sollicité pour coordonner les actions digitales : création et suivi des outils Web (référencement/display). Il s'agissait de permettre une meilleure visibilité, d'augmenter le trafic des internautes sur le site et d'améliorer le référencement du portail sur les moteurs de recherche et/ou les sites Web en affinité avec les cibles visées. Parallèlement, sept fiches

presse ont été réalisées et relayées auprès des journalistes de la presse décoration grand public pour les informer sur différents thèmes : entretenir son parquet, poser un parquet dans les pièces d'eau et la cuisine, poser un parquet sur un sol chauffant... Des newsletters, générées par le site Internet, ont également été adressées à 15 000 contacts présents dans la base de données du CNDB. Pour le second semestre 2016, les actions menées par le CNDB pour promouvoir les atouts du parquet français portent sur du Community management afin de décliner la campagne sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Pinterest). D'autres newsletters et fiches presse seront éditées par ailleurs. ◆

Pour en savoir plus :
• parquetfrancais.org

Trophée Jean-Paul Lanly



L'Académie d'agriculture de France descend directement de la Société d'agriculture de la généralité de Paris, institution fondée en 1761. Elle a aujourd'hui pour mission de contribuer à l'évolution de l'agriculture et du monde rural, dans les domaines scientifique,

« Donner de la notoriété aux entreprises de la filière bois. »

technique, économique, juridique, social et culturel. Les académiciens sont répartis entre dix sections thématiques, l'une d'entre elles s'intéressant au secteur forêt-bois.

Générer de la valeur ajoutée

En créant le Trophée Jean-Paul Lanly, du nom d'un membre de l'institution, l'Académie entend donner de la notoriété aux entreprises de la filière bois qui,

quelle que soit leur taille, créent en France de la valeur ajoutée et des emplois, valorisent ainsi les ressources forestières nationales et leur diversité, et contribuent à améliorer la balance commerciale de ce secteur, en réduisant les importations de produits finis ou semi-finis, ainsi que les exportations de bois ronds.

Le trophée est attribué par un jury comprenant des représentants de l'Académie d'agriculture de France, mais aussi des ministères et organismes professionnels concernés. France Bois Forêt en fait bien sûr partie. En 2015, les premiers trophées ont été remis à deux entreprises : le groupe Lefebvre, premier transformateur de hêtre français, et le groupe Simonin, récompensé à titre spécial pour son travail sur le pavillon de la France à l'Exposition universelle de Milan (voir photos). À partir de 2016, deux trophées seront remis annuellement : l'un pour les entreprises ou organismes de

France Bois Forêt est membre du jury du Trophée Jean-Paul Lanly. Cette distinction mise en place en 2015 par l'Académie d'agriculture de France récompense les entreprises qui valorisent le bois français.

moins de 50 personnes, l'autre pour celles ou ceux de plus de 50 personnes. Les lauréats 2016 seront présentés dans les pages de notre numéro d'automne. ♦

Pour en savoir plus :

• academie-agriculture.fr

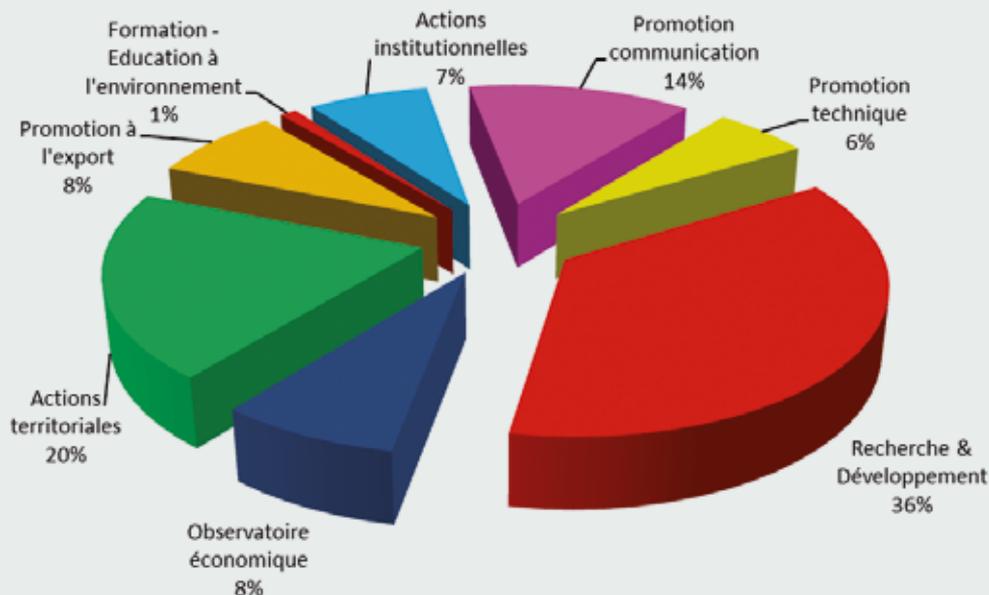
Qui peut concourir ?

Le Trophée Jean-Paul Lanly est destiné à distinguer les entreprises ou les organismes :

- ♦ implantés sur le territoire national ;
- ♦ œuvrant dans le secteur de la filière bois (sciages, placages, panneaux, parquets, charpentes, emballages, meubles et autres objets en bois, constructions à base de bois, pâtes à papier, papiers et cartons) ;
- ♦ utilisant et accroissant la consommation de bois français, selon des méthodes et procédés innovants (sur les plans technologiques ou organisationnels).

109 programmes* soutenus en 2016

Répartition du budget programmes de France Bois Forêt en 2016 sur une base de contribution de 7 M€ (collecte prévisionnelle au 31/03/2016)



6,2 millions d'euros, c'est le montant total alloué en 2016 par France Bois Forêt aux projets soutenant la mobilisation des bois français et la valorisation de leurs usages.

Sur 670 programmes soutenus par France Bois Forêt depuis sa création, 539 sont aujourd'hui achevés et 130 sont en cours de réalisation (un seul programme annulé). Il s'agit, pour la majorité d'entre eux, de programmes dont la mise en œuvre est répartie sur plusieurs années et qui sont liés soit à la recherche et au développement, soit à l'observation économique. À cela, s'ajoutent les projets transversaux qui concernent une majorité de membres actifs et de partenaires : actions de promotion, de communication, de prescription ou encore actions en lien avec la formation. En 2016, sur 109 programmes* soutenus par France Bois Forêt,

36* concernent des actions transversales pour un montant total de 2,5 M€ : réseau de prescripteurs bois français, développement des immeubles à vivre en bois (ADIVbois), salons professionnels, actions de normalisation... Quant aux programmes sectoriels, ils concernent généralement un secteur d'activité qui peut relever soit du premier collège de France Bois Forêt (sylviculture/production forestière), soit de son deuxième collège (exploitation forestière et transformation du bois). En 2016, France Bois Forêt soutient 43 programmes sectoriels pour un montant total de 2,5 M€. ◆

* Dont 22 conventions - prescription bois français - avec les interprofessions régionales bois

Pour en savoir plus :
• franceboisforet.com



Photo : Fibois Alsace

PROGRAMME

Réf. FBF : 16RD530

Budget FBF : 118 k€

Un guide sur la praticabilité des sols

Mené par l'Office national des forêts et la Fédération nationale entrepreneurs des territoires (FNETD), le projet Pratic'sols porte sur la réalisation d'un guide technique à destination des propriétaires gestionnaires et des conducteurs d'engins forestiers. Objectif : leur apporter des éléments de compréhension et de décision concernant la praticabilité des sols. Il s'agit aussi d'identifier et de vulgariser les bonnes pratiques d'utilisation des engins sur les chantiers forestiers. La qualité de ces derniers est en effet fondamentale pour la préservation des sols. Entièrement financé par France Bois Forêt, le document, disponible fin 2016, sera édité à 9 000 exemplaires et téléchargeable sur Internet.



Photo : Fabienne Tisserand/Le Bois International

PROGRAMME

Réf. FBF : 16IR557

Budget FBF : 34 k€

Un simulateur pour se former aux métiers du sciage

Ces dernières années, plusieurs établissements de formation ont fermé leurs sections scierie. Face à cette situation alarmante, les interprofessions régionales de Franche-Comté, d'Auvergne et du Languedoc-Roussillon ont décidé, en avril 2013, à la demande des syndicats de scieurs, de réfléchir à la conception d'un simulateur de conduite de scierie, réflexion initiée en Auvergne et en Aquitaine, il y a plusieurs années. Il s'agit donc de développer un outil de simulation permettant d'assurer la formation initiale et continue et de promouvoir les métiers de la première transformation en suscitant l'intérêt des jeunes. Cofinancé par France Bois Forêt, les interprofessions impliquées, les Régions et les Départements concernés, le projet devrait aboutir, d'ici à la fin de l'année, à la conception d'un prototype duplicable, avec une variante mobile qui pourra servir à la formation au sein des entreprises.



Photo : FNCOFOR

PROGRAMME

Réf. FBF : 16RD571

Budget FBF : 261 k€

Les territoires forestiers auront leur « référent »

Accompagner les élus pour le développement des territoires en s'appuyant sur leurs atouts forestiers, tel est la finalité du projet lancé par la Fédération nationale des communes forestières, via son Institut de formation forestière communale. Il s'agit de former un réseau d'élus, les « référents forêt-territoire ». Soutenu par un financement de France Bois Forêt, le projet revêt un double objectif : mieux intégrer la filière forêt-bois aux politiques des territoires, afin que les dynamiques territoriales et les dynamiques de filière se renforcent mutuellement ; renforcer les liens entre les territoires et les professionnels de la filière, pour une meilleure valorisation locale de la forêt et du bois. Sensibilisation, échanges d'informations, partages d'expériences et diffusion des bonnes pratiques sont ainsi attendus. L'organisation des Rencontres nationales des territoires forestiers est par ailleurs prévue en 2016.

Un cours grandeur nature

Située au cœur du massif boisé du plateau de Millevaches, l'école forestière de Meymac (19) forme des jeunes aux métiers de la forêt. Les élèves bénéficient d'un cadre exceptionnel pour des formations approfondies.



Photo : X. Remongin/Min-Agrif.fr

10 h 10 - Fin de la pause au lycée forestier de Meymac. Sept étudiants de la classe de 2^e année de BTSa gestion forestière en alternance se rendent avec leurs enseignants à la station forestière de Chavanac, pour un TD de pédologie (science qui étudie les sols, leur formation, leur constitution et leur évolution). Leur minibus s'arrête

d'une station forestière car cela en influence directement la gestion. »

De futurs gestionnaires

Christophe Coll, enseignant en techniques forestières, donne les consignes aux étudiants. Scindés en deux groupes, ils auront une heure pour préparer leur présentation. Un groupe est ensuite interrogé ; chaque étudiant explique ce qu'ils ont relevé sur le sol, la végétation et, plus globalement, dans la station. En guise de conclusion, Christophe Coll explique : « Le forestier, pour préparer son aménagement, doit évaluer le type de station sur laquelle il travaille, sur la base d'indices pédologiques, géologiques et botaniques. Il peut se référer à une typologie des stations forestières et, éventuellement, à un catalogue des stations forestières. »

Sylvie Pons précise : « Chaque station forestière a ses caractéristiques, qui vont plus ou moins contraindre la flore et la faune et moduler leur résilience face aux actions de gestion sylvicole ou à des événements de type incendie, tempête, chablis. » C'est ce que les apprentis forestiers

doivent maîtriser pour être de bons gestionnaires.

Tout commence par le sol

Pour Sabrina Sinniger, enseignante en techniques forestières, « les aménagements sont préparés au plus près du terrain. La gestion forestière n'est ni inattendue ni improvisée ! ». Rappelant que le cycle de gestion d'une forêt s'étend entre 80 et 150 ans, elle conclut le TD du jour par : « Ce que vous apprenez au lycée mais aussi avec votre maître d'apprentissage, c'est que la bonne gestion forestière s'appuie sur un savoir pluridisciplinaire. Tout commence par le sol ! La connaissance de la relation entre le sol et les peuplements forestiers apparaît fondamentale. Et cela est d'autant plus vrai dans un contexte de changement climatique. »

◆ Article rédigé à partir d'une parution d'Alim'agri, site du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, en date du 21/03/2016.

Pour en savoir plus :

- enseignement-agricole.agriculture.gouv.fr
- lycees-neuville-meymac.fr

« La connaissance de la relation entre le sol et les peuplements forestiers apparaît fondamentale. Et cela est d'autant plus vrai dans un contexte de changement climatique. »

juste au-dessus de la tourbière du Longeyroux, à 850 mètres d'altitude. Sylvie Pons, professeur de biologie-écologie, explique aux élèves : « La parcelle d'aujourd'hui se situe à proximité d'une zone classée Natura 2000, c'est-à-dire qu'il existe des règles et des obligations liées aux zones protégées. Il est important de prendre en compte l'environnement autour

Investir pour la forêt de demain



▲ Récoltant plus d'une tonne de semences par an, le GIE a pour objectif d'accroître la production, la qualité et la résilience* des forêts.

Créé en 1998, le GIE SFA, associant l'ONF et l'entreprise Vilmorin, a pour rôle d'assurer la valorisation des programmes de vergers à graines d'arbres forestiers mis en place par l'État dans les années 80. Il s'agit notamment pour le membre de France Bois Forêt d'entretenir ce patrimoine génétique pour qu'il perdure, d'en assurer les traitements fructifères, de mobiliser et de diffuser

« L'augmentation de la diversité génétique est primordiale pour pouvoir faire face aux incertitudes climatiques. »

la ressource, d'en faire la promotion, de participer au renouvellement des vergers vieillissants afin de répondre aux besoins toujours plus diversifiés de la filière. Pour cela, le GIE travaille, avec l'appui des chercheurs (Inra, ONF, Irstea, FCBA...), à l'amélioration continue des variétés forestières. Objectif : accroître la production, la qualité et la résilience* des forêts,

à travers l'obtention d'arbres plus vigoureux et plus résistants, adaptés à leur contexte pédoclimatique. « Les gains mesurés sur la production se situent entre 20 et 50% », précise Joël Conche, président du GIE.

Faire face aux changements climatiques

Les semences issues des variétés forestières améliorées disposant par ailleurs d'une base génétique plus large que celles récoltées sur les peuplements naturels, leur adaptabilité est plus importante et donne des peuplements plus résistants. « L'augmentation de la diversité génétique est primordiale pour pouvoir faire face aux incertitudes climatiques », ajoute Joël Conche. À partir de 2050, un été sur trois sera caniculaire (source GIEC), menaçant nombre d'essences locales qui n'auront pas les moyens de s'adapter naturellement à ces changements climatiques rapides induits par l'activité humaine. Le recours à la plantation de variétés améliorées bien adaptées à ces épisodes permet de répondre plus rapidement et efficacement à cette menace. Les variétés disponibles actuellement - sélectionnées, pour beaucoup, il y a une trentaine d'années dans des conditions climatiques plus favorables - doivent donc être progressivement enrichies pour être mieux adaptées aux changements globaux. ◆

Pour en savoir plus :
onf.fr
vilmorin.com

* Résilience des forêts : capacité des forêts à retrouver un fonctionnement et un développement normal après avoir subi une perturbation importante.

TRIBUNE



Joël Conche,
président du GIE

Améliorer les variétés forestières pour adapter les plantations aux besoins futurs, telle est la mission du GIE Semences forestières améliorées (SFA). Membre actif de France Bois Forêt, le groupement est associé aux actions financées par l'Interprofession nationale.

Fiche d'identité

- **Date de création** : 1998
- 400 hectares de vergers à graines
- **Chiffre d'affaires représenté** : 3,7 millions d'euros

PROGRAMME

Réf. FBF : 16PC526
et 16PC513
Budget FBF : 10 k€
(NVBCOM) et 10 k€ (CNDB)

Forum Bois Construction : immersion réussie



Comme chaque année, le Forum Bois Construction a proposé aux experts de la construction bois une grande mise à jour technique.



PLATEAU
TV

« La filière forêt-bois »
face à la caméra

**Avec le soutien
de France Bois Forêt**

Retrouvez toutes les
interviews réalisées au Forum
Bois Construction

- bati-journal.tv/web-tv
- youtube.com/user/France-BoisForet1



1 280 participants, 130 exposants, 157 conférenciers : le Forum Bois Construction a, cette année encore, remporté un franc succès. Un événement soutenu par, entre autres, France Bois Forêt.

Après Nancy en 2015, c'est à Lyon que s'est tenue, les 14 et 15 avril derniers, la sixième édition du Forum Bois Construction. Un choix en phase avec l'émergence de la nouvelle entité Auvergne-Rhône-Alpes, qui devient de fait la première région française en matière de construction bois. Une date favorable pour tracer, à la suite des débats autour du réchauffement climatique, de nou-

velles pistes de développement du bois dans la construction écoresponsable.

Plateau télé

La manifestation a fait converger plusieurs partenaires : l'Enstib (École nationale supérieure des technologies et industries du bois), le CNDB, FCBA, IBC, l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy, les Compagnons de l'ICCB, Fibra, France

Bois Régions et, bien sûr, France Bois Forêt. L'Interprofession nationale a ainsi aidé à la mise en place d'une nouveauté de cette édition : le plateau de télévision de Bati Journal, sur lequel ont été réalisées à chaud une vingtaine d'interviews mises en ligne sur le site du Forum et de France Bois Forêt. « *Nous avons souhaité participer activement, car nous sommes convaincus que la construction est la locomotive de la filière, et cela pour tous ses métiers, du producteur de graines au fabricant de parquets,*

« Nous sommes convaincus que la construction est la locomotive de la filière, et cela pour tous ses métiers. »

a expliqué Cyril Le Picard, président de France Bois Forêt. *Par sa mise en valeur du bois et les innovations techniques qu'elle porte, la construction contribue par ailleurs à promouvoir l'image du matériau. »*

Juger sur du concret

Comme chaque année, le Forum a proposé aux experts de la construction bois une sorte de grande mise à jour technique. Celle-ci s'appuie essentiellement sur des études de cas, sur l'explicitation par les architectes et les bureaux d'études de réalisations d'autant plus intéressantes qu'elles s'insèrent dans un atelier thématique qui les confronte les unes aux autres avec, en contrepoint, de nombreuses références

internationales. Fournissant aux experts une information technique à la pointe, ces présentations visent aussi à montrer aux donneurs d'ordres privés et publics tout ce qu'il est possible de faire avec le bois dans le contexte réglementaire d'aujourd'hui.

Le bois français à l'honneur

Cette année, les « merveilles de la construction bois », traditionnel bouquet final du Forum, se sont distinguées de celles des éditions précédentes en proposant un panel de réalisations toutes situées en France. Avec un portique d'accueil, une exposition, un atelier dédié et une présence récurrente sur de nombreuses réalisations présentées, le Douglas était particulièrement en vue, constituant un modèle de communication

pour la valorisation de cette essence prometteuse. Autre essence française montante, qui n'était pas en reste avec un stand de promotion montrant ses multiples usages possibles et un atelier scientifique, le sapin blanc semble être le grand challenge du moment sur le terrain des résineux. Le Forum a permis de confronter sur ce plan l'expérience de 20 années de promotion du sapin blanc en Forêt-Noire et d'annoncer la création d'une association française de promotion du sapin blanc. De même, sur le plan de l'isolation, l'éventail des solutions présentées s'étendait aux matériaux biosourcés. ◆

Pour en savoir plus :

• forum-boisconstruction.com



Photo : France Douglas

Un totem en Douglas

Depuis la dernière édition du Forum, avec l'appui décisif des Compagnons du Devoir, sa tenue donne lieu à une réalisation éphémère, en guise de fanal et de contrepoint aux matériaux non biosourcés. Totem ? Forêt ? Chemin ? Spécialement conçue et installée pour la durée de l'événement, sur le parvis du centre des Congrès, cette réalisation éphémère a été imaginée comme une entrée en matière tangible. Tous les participants au Forum, mais aussi les curieux, ont pu cheminer au sein de ce parcours qui met en valeur les propriétés sensorielles du Douglas. Quinze mètres cubes de bois d'œuvre et de lamellé-collé ont été fournis par les scieurs et transformateurs français de Douglas sous l'égide de l'association France Douglas, grâce au soutien de France Bois Forêt. Cette œuvre est disponible sous certaines conditions ; se renseigner auprès de france-douglas.com

PROGRAMMES

• p.44 Organisation du salon et animation de conférences

Réf. FBF : 16IR548

et 16PC506

Budget FBF : 40 k€

(Timbershow) et 10k€ (CNDB)

• p.45 Promotion de l'offre en produits français

Réf. FBF : 15PT506

et 15PT510

Budget cumulé FBF : 200k€

Carrefour du bois : de plus en plus international



▲ L'édition 2016 enregistre une augmentation de 3% du visitorat par rapport à 2014, dont 28% d'internationaux (+ 6 pts).

PLATEAU TV

« La filière forêt-bois »
face à la caméra

Avec le soutien de France Bois Forêt et en partenariat avec PEFC

Retrouvez toutes les interviews réalisées au CIB

- bati-journal.tv/web-tv
- youtube.com/user/France-BoisForet1



Avec 550 exposants issus de 28 pays et 10520 visiteurs de 70 nationalités différentes, les allées du Carrefour international du bois 2016, qui a eu lieu du 1^{er} au 3 juin, ont été plus que jamais cosmopolites. France Bois Forêt apporte son soutien au Carrefour depuis 2006.

Habitués du salon ou nouveaux venus, les exposants 2016 saluent la promesse tenue par la manifestation : leur permettre d'être, pour trois jours, en prise directe avec leur marché, qu'il soit local, national ou international. En dépit d'un contexte particulier (inondations, grèves...), la fréquentation 2016 n'a pas souffert de l'environnement chahuté. Les visiteurs sont même venus plus nombreux : + 3% par rapport à l'édi-

tion 2014, dont 28% venus de l'international (+ 6 points).

La vocation mondiale réaffirmée

Cette année, les nouveaux exposants ont donc compté dans leurs rangs plusieurs professionnels étrangers, pour qui la décision de venir au Carrefour s'est imposée. « Nous avons entendu parler du Carrefour comme d'un salon majeur en Europe. Nous avons décidé d'aller le vérifier par

nous-mêmes en exposant sur un stand collectif, explique un représentant de la filière bois du Pays basque espagnol. *Nous sommes satisfaits au-delà de ce que nous espérions.* » Un avis partagé par un autre « petit nouveau » qui relève que « *le Carrefour n'a pas d'équivalent en Europe. Nous nous attendions à rencontrer nos prospects et nos clients, nous avons également eu des échanges précieux avec des professionnels auxquels nous n'avions pas pensé.* »

Des conférences plébiscitées

Cette année encore, les conférences ont fait le plein. Quel que soit le sujet abordé, elles ont rencontré leur public. Ce fut en particulier le cas le dernier jour du salon, le vendredi 3 juin, qui inaugurait une série d'interventions et d'ateliers techniques. La thématique « Bois et économie : les coûts de la construction bois »

« *Le stand "Le Bois français" a présenté l'offre en bois de l'Hexagone sous l'angle des usages du matériau dans la construction.* »

a notamment séduit de nombreux prescripteurs. « *Nous sommes demandeurs de ce type de conférences, précise une architecte, car elles nous donnent les réponses aux questions que nous posent nos clients lorsque nous leur conseillons de construire avec le bois. Nous en redemandons !* » Rendez-vous est donc pris pour les 30, 31 mai et 1^{er} juin 2018. ♦

Pour en savoir plus :

- timbershow.com
- fnbois.com



Le bois français à l'honneur

Pour la deuxième fois, « Le Bois français » s'est exposé sur le Carrefour international du bois. À travers cette signature collective créée en 2014, les acteurs de la transformation du bois français

témoignent de leur volonté d'inscrire dans le long terme leurs actions de valorisation d'une ressource bois unique et d'un savoir-faire constamment renouvelé. En 2014, ce stand, animé par la Fédération nationale du bois et les associations de promotion des essences françaises, mettait à l'honneur toute la diversité de la ressource bois de l'Hexagone et l'expertise de ses industriels. En 2016, les organisateurs du stand, réalisé avec le soutien de France Bois Forêt, ont choisi de se rapprocher un peu plus des questions et attentes des utilisateurs. L'offre « Le Bois français » a donc été présentée sous l'angle des usages du matériau dans la construction : structure, enveloppe, aménagement extérieur, revêtement intérieur, agencement et menuiserie. La manifestation était l'occasion de diffuser un nouveau document : le guide « *Avec les produits bois français, vous avez le choix !* »



PROGRAMME

Réf. FBF : 15PC531

Budget FBF : 30 k€

Forum Forêt : mobilisation réussie

« La forêt, premier capteur de CO₂ », tel est le message fédérateur porté par le Forum Forêt lancé en novembre 2015 à l'initiative de la fondation Fransylva et du Centre national de la propriété forestière (CNPF).

Une mobilisation, soutenue par France Bois Forêt, qui se prolonge, depuis, à travers de nombreux événements.

En septembre dernier, en amont des négociations de la Cop 21, les forestiers engagent le débat autour des enjeux relatifs à la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts dans le contexte du changement climatique. La filière forêt-

bois se réunit alors autour du Forum Forêt, événement dont l'ambition est d'être le point de départ d'une grande mobilisation de la société civile et des acteurs de l'économie française. « *Au-delà de l'amont, nous souhaitons associer l'ensemble des membres de la filière dans une véritable optique interprofessionnelle* », déclare Luc Bouvarel, directeur de la Fédération des forestiers privés de France. Le Forum vise en particulier à faire connaître les initiatives mises en place sur le territoire pour optimiser la séquestration du carbone, adapter les forêts au changement climatique et dynamiser la gestion forestière.



▲ Table ronde numéro 3 du 15 avril sur le thème « Nous construisons le bois au cœur des bâtiments bas carbone ». De gauche à droite : Georges-Henri Florentin (FCBA), Stanislas Pottier (association BBKA), Sylvie Alexandre (MEEM), Michel Veillon (Ossabois) et Arnaud Godevin (ESB).

Trois temps forts

Le 13 novembre 2015 marque le lancement de la mobilisation avec un colloque organisé par le réseau mixte technologique (RMT) Aforce, sous le haut patronage du président de la République et en présence du ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Plus de 450 personnes se sont réunies pour échanger, témoigner, affirmer que la forêt et le bois ont un rôle

« *Associer l'ensemble des membres de la filière forêt-bois dans une véritable optique interprofessionnelle.* »



Photo : Étienne Begouten

▲ Matinée du 16 avril consacrée au regard que la jeunesse porte sur la filière forêt-bois.

majeur à jouer face au changement climatique. Le deuxième temps fort du Forum a eu lieu lors de la Cop 21, avec la présence d'un stand au Bourget destiné à sensibiliser le grand public. Enfin, les 15 et 16 avril 2016 ont vu la restitution finale des travaux et des mobilisations engagés depuis le début du Forum lors de deux journées de tables rondes et d'ateliers.

Un déploiement national

Au-delà de ces trois grands événements, le Forum a donné lieu à plus d'une quarantaine de manifestations et d'actions de communication partout en

France : conférences, visites de terrain avec des élus, sorties scolaires, colloques régionaux... Deux rencontres en forêt ont par ailleurs eu lieu, dont une avec le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Stéphane Le Foll. Une troisième rencontre est en instance avec la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal.

Alors que la réunion de clôture du Forum s'est tenue le 16 avril dernier, la dynamique impulsée va continuer à se déployer. Le relais est pris par la fondation Fransylva qui a vu le jour le 15 avril dernier et qui est abritée par la Fondation

du patrimoine. Ayant pour mission d'assurer la promotion et le rayonnement de la forêt privée française, la fondation Fransylva permettra de pérenniser et de faire valoir les actions d'engagement menées lors du Forum Forêt. « *Il s'agira également d'apporter de la cohérence aux différents financements et de réunir les dispositifs existants en un seul, ceci afin de gagner en efficacité* », conclut Luc Bouvarel. ◆

Pour en savoir plus :

- foretprivedefrancaise.fr
- cnpf.fr
- forumforet.com

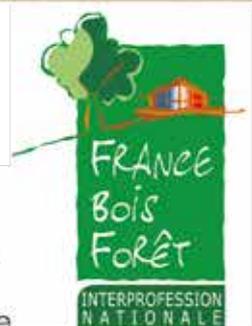


Pavillon France - Expo Milan 2015
X-TU architectes © Cyrille DUBREUIL Photographe

BOIS & FORÊT

UNE FILIÈRE D'AVENIR !

France Bois Forêt, Interprofession nationale au service de la filière forêt-bois, s'engage en cofinçant des opérations collectives de promotion, de progrès technique, d'information statistique, d'éducation à l'Environnement, de recherche & développement. Elle encourage également l'innovation et l'export de produits transformés. Ces actions concrètes permettent de gérer durablement la ressource forestière française et de développer une économie solide, s'appuyant sur 440 000 emplois répartis sur l'ensemble du territoire.



Flashez ce code avec votre smartphone pour accéder au site.



Retrouvez-nous sur franceboisforet.fr

L'Interprofession nationale soutient l'utilisation de la ressource forestière et les multiples usages du matériau bois.

France Bois Forêt - Interprofession nationale de la filière forêt-bois

CAP 120 - 120 avenue Ledru Rollin - 75011 Paris - Tél : 01 44 68 18 53 - SIRET : 490 149 135 000 25